

BITSCHWILLER

AVRIL 2005



BULLETIN D'INFORMATIONS N° 36

Sommaire



Le mot du Maire.....	page 1
Les décisions du Conseil Municipal.....	pages 2 à 4
Travaux 2004.....	page 5
Bilan 2004.....	pages 6 et 7
Etat civil.....	pages 8 et 9
Ecole élémentaire.....	page 10
Ecole maternelle.....	page 11
Démolition de la "Kantina".....	page 12
Réduire le poids de nos ordures ménagères.....	page 13
Au temps où tournaient les meules de nos moulins.....	pages 14 et 15
Le film de l'année.....	pages 16 et 17
La maison des associations.....	page 18
Vie associative.....	page 19
60 ^e anniversaire de la libération.....	page 20
Un bel automne à la maison de retraite.....	page 21
Sapeurs-pompiers de Bitschwiller : la parole au chef de corps.....	page 22
Au fil de la vie - Les Bouchons d'Amour.....	page 23
Vie communale : quelques temps forts.....	page 24
Ils nous ont quittés.....	page 25
Les professionnels du tourisme à Bitschwiller en 2005.....	page 26
Recettes gourmandes de nos restaurateurs locaux.....	page 27
Page botanique.....	page 28
Noël 2004.....	page 29
Bitschwill'Art - Distinctions communales.....	page 30
Le saviez-vous.....	pages 31 à 32
Le calendrier des manifestations dans le village.....	3 ^e de couv.



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Heureusement épargnée par les cataclysmes qui ont frappé le vaste monde en 2004 notre communauté villageoise n'en est pas moins confrontée aux difficultés et aux incertitudes de notre temps.

Un fait particulièrement marquant ces derniers mois : la hausse inquiétante du taux de chômage dans notre secteur avec le recul de l'emploi industriel qui n'épargne pas les Bitschwillerois.

Sans emplois et sans ressources un bassin de vie ne peut qu'inexorablement décliner. Nous devons tout mettre en œuvre pour relever le défi de la redynamisation de notre territoire. Notre avenir, comme celui des autres communes du Pays de Thann, se joue aujourd'hui à l'échelle de l'intercommunalité avec le projet de développement de la nouvelle zone d'activités communautaire d'Aspach le Haut. Pour ce qui concerne les activités économiques présentes à Bitschwiller, la commune s'efforce, autant que faire se peut, de les soutenir dans leurs projets de développement qu'une situation géographique peu favorable doublée d'une desserte routière inadaptée vient trop souvent contrecarrer.

Une fois de plus nous voici donc ramenés à notre principal sujet de préoccupation : la RN 66. Lors de sa séance du 9 mars 2005 le Conseil municipal vient de débattre du nouveau schéma de principe présenté par la DDE. Celle-ci prévoit une déviation le long de la voie ferrée avec deux sections enterrées couvertes

de 290 m de longueur séparées par une section enterrée non couverte de 150 m. Le restant du tracé est constitué par deux sections semi enterrées constituant les rampes d'accès aux sections enterrées couvertes.

Au cours des trois années écoulées le Conseil municipal a dû se battre pied à pied pour faire échouer des projets cauchemardesques comme la « dérivation » qui tronçonnait la commune en trois ou la déviation au niveau du sol qui impliquait la démolition de près de quarante maisons. Notre résistance n'a pas été inutile : en raison de l'unité sans faille enfin manifestée par tous les élus de la vallée pour faire avancer le dossier, c'est aujourd'hui pour notre commune un projet de 53 millions d'euros contre 15 précédemment dont le financement serait assuré. Toutefois les travaux devraient impérativement démarrer fin 2007- début 2008 au plus tard sous peine de voir une fois de plus les crédits partir ailleurs. Dans ce cas plus rien de sérieux ne se ferait à Bitschwiller dans les dix à quinze ans à venir.

Le principe d'aménagement présente des aspects satisfaisants. Il permettrait, d'une part, d'améliorer considérablement la sécurité dans la traversée du village qui n'accueillerait plus que le trafic local et, d'autre part, de préserver l'habitat existant et futur (aucune démolition d'immeubles d'habitation) ainsi que les liaisons entre les différentes parties de la commune.

Par contre, il engendrerait inévitablement un transfert partiel de nuisances à l'intérieur de la commune, plus particulièrement sur les abords des secteurs urbanisés qui ne seraient pas traités en tranchée couverte.

Le Conseil Municipal n'a pas manqué de relever les nombreuses interrogations que suscite ce projet notamment en matière de nuisances atmosphériques ou sonores. Afin de permettre aux habitants et aux élus de Bitschwiller de se prononcer en toute connaissance de cause au vu d'un projet précis et détaillé, la Commune demande à la DDE de réaliser les études nécessaires et plus particulièrement celles permettant de déterminer l'impact environnemental du projet et d'effectuer un bilan exhaustif de ses avantages et inconvénients.

Le nouveau principe d'aménagement proposé par la DDE peut-il aboutir à un projet suffisamment respectueux du bien commun, de la sécurité et du cadre de vie des habitants actuels et futurs de Bitschwiller qu'ils soient riverains de la RN 66 actuelle, de son éventuelle déviation où qu'ils habitent dans les autres quartiers de notre village ? Est-il envisageable pour les pouvoirs publics que Bitschwiller continue d'être traversée par plus de 23000 véhicules par jour dont 2200 poids lourds au détriment de toute possibilité de développement futur de la commune et avec le risque très probable d'un grave accident à plus ou moins brève échéance ?

Nous attendons plus que jamais des réponses à ces questions.

En tout état de cause, le Conseil Municipal ne relâchera pas la pression et continuera à défendre les intérêts de la commune dans ce dossier aux enjeux fondamentaux pour son avenir.

Je vous souhaite à présent une agréable lecture de cette 36^e édition de notre bulletin municipal !

Bien cordialement,

Pierre WALTER
Maire

En 2004 le Conseil Municipal s'est réuni à six reprises pour examiner les affaires communales. Voici ses principales décisions :

SEANCE DU 24 MARS

Approbation des comptes administratifs 2003 qui se présentent comme suit :

• COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

Dépenses

Fonctionnement	1 162 248 €
Investissement	667 138 €

Recettes

Fonctionnement	1 428 484 €
Investissement	323 699 €

Excédent global de clôture
(sans reste à réaliser)

Reste à réaliser d'investissement
Dépenses 514 958 €

Recettes 80 000 €

Excédent global de clôture 235 194 €
(avec reste à réaliser)

• COMPTE ADMINISTRATIF SERVICE CIMETIERE

Dépenses 3 360 €

Recettes 3 387 €

Excédent global de clôture 32 €

Approbation des budgets 2004 qui se présentent comme suit :

• BUDGET PRINCIPAL

Dépenses et recettes :

Fonctionnement 1 449 478 €

Investissement 1 216 958 €

• BUDGET SERVICE CIMETIERE

Dépenses et recettes :

Fonctionnement 4 000 €

Investissement 0 €

Fixation du taux des impôts locaux 2004 :

• taxe d'habitation : 5,83 %

• foncier bâti : 10,39 %

• foncier non bâti : 72,15 %

• taxe professionnelle : 6,96 %

Ces taux sont inchangés par rapport à 2003.

Autres décisions financières :

• fixation du régime indemnitaire du personnel communal

• vote des crédits scolaires 2004 :

- crédits de fonctionnement :

- école maternelle 1 889 €

- école élémentaire 3 469 €

- acquisition de matériel :

- école maternelle 2 100 €

- école élémentaire 3 236 €

• attribution d'une subvention de 510 € au Groupement d'Action Sociale du personnel communal.

Adoption de l'état de prévision de coupes et travaux en forêt communale pour 2004 :

• recettes 102 980 € brutes hors taxes pour un volume de 4200 m³

• dépenses 72 938 € pour les travaux d'exploitation

• 50 869 € pour les travaux d'entretien.

SEANCE DU 12 MAI

Décision de mise en révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols en vue de permettre l'extension de l'auberge de la Fourmi située au col du Hundsruck.

Le Conseil Municipal décide :

- d'engager la procédure de mise en révision simplifiée considérant l'intérêt général que présente ce projet qui participe au développement de l'activité touristique du pays de Thann

- de fixer les modalités de la concertation avec le public

- de confier à l'ADAUHR (bureau d'études d'urbanisme départemental) l'étude pour la révision simplifiée dont le coût s'élève à 8 972 €

Processus de concertation pour le projet de déviation RN 66 WILLER-BITSCHWILLER.

Après examen du processus prévu par le Préfet, le Conseil Municipal :

• estime que la période retenue (mi juin à mi juillet) n'est pas propice

• regrette l'absence de réunion publique et l'absence d'actualisation du site internet RN 66.

Adoption d'une motion d'opposition à toute réduction de la présence postale territoriale se traduisant par la fermeture des bureaux de poste.

SEANCE DU 28 JUIN

Validation du programme GERPLAN

Dans le cadre du projet de GERPLAN réalisé par la Communauté de Communes du Pays de Thann, le Conseil Municipal valide la liste des actions envisageables à Bitschwiller dans la décennie à venir, sous réserve de l'attribution des subventions correspondantes. Sont envisageables par ordre de priorité :

- 1) la réhabilitation de l'ancienne carrière (démolition des installations et végétalisation)
- 2) le rattachement du Kuppen
- 3) le rattachement sur les chaumes du Thann, Ober
- 4) la réhabilitation extérieure de la ferme du Thanneri
- 5) la réhabilitation des vergers de l'Erzenbach
- 6) la réouverture des vallons à vocation agricole

Mise en concurrence des contrats d'assurance

Les contrats d'assurance de la commune venant à expiration le 31.12.2004 une procédure de mise en concurrence est engagée.

Procédure de concertation pour le projet de déviation RN 66 WILLER-BITSCHWILLER

Le Conseil Municipal décide de se réunir à l'issue de la concertation, soit après le 15.07.2004 afin d'en examiner les résultats et de se prononcer sur les suites à donner.

SEANCE DU 27 JUILLET

Concertation sur le projet de déviation RN 66 WILLER-BITSCHWILLER. Avis du Conseil Municipal.

Après avoir analysé les avis consignés dans le registre d'observations, le Conseil Municipal :

- Rappelle l'insuffisance des dispositions prises par l'Etat pour cette concertation : pas de réunion publique, pas de site Internet, période du 15 juin au 15 juillet inadaptée. Le résultat est que peu de Bitschwillerois ont donné leur avis.
- Rappelle ses principes pour un projet acceptable :

- pas de transfert de nuisances à l'intérieur de la commune mais une réelle diminution de la nuisance collective,

- amélioration de la sécurité,

- préservation de l'habitat existant et futur.

- Constate que la concertation met en évidence une majorité d'avis exprimés en faveur de la grande déviation, solution qui a toujours la préférence du Conseil Municipal car elle répond aux principes exposés ci-dessus.

- Constate l'absence de tous travaux sur la RN66 pour améliorer la sécurité et l'environnement des habitants depuis la déclaration d'utilité publique de la grande déviation en 1997.

- Considère qu'à défaut de financement de la grande déviation par l'Etat, la Région et le Département, seule serait acceptable une déviation en tranchée couverte aux conditions suivantes :

- sur la totalité de la partie actuellement urbanisée de la Commune,

- dans le respect des normes de sécurité et d'environnement en vigueur,

- garantissant l'accès des riverains ainsi que de la route Joffre,

- en coordination effective avec le projet de Tram Train.

- Demande en tout état de cause le maintien des crédits disponibles au contrat de plan en cours afin de financer le début des travaux de la déviation de WILLER - BITSCHWILLER

- Demande que l'Etat, la Région et le Département inscrivent dans le contrat de plan à venir les moyens financiers nécessaires à l'achèvement d'un projet respectant les principes énoncés ci-dessus compte tenu de l'intensité du trafic subi par la population de la commune.

Avis sur la nomination d'un garde chasse - lot n° 2 (rive droite)

Un avis favorable est donné à la nomination de Monsieur Gilbert FRITZ.

Cession d'un terrain communal dans le quartier industriel de la Fonderie.

Le Conseil Municipal donne un accord de principe à la cession d'un terrain de 20 ares environ à l'entreprise



Toit de la sacristie



Mobilier de plein air à l'abri forestier



Elagage à l'école maternelle



Seuil de la Thur - Enlèvement des vannes



Aménagement des abords de la gare



Assainissement de la rue de l'école

► SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

- Apurement de l'état de l'actif	140 058,68 €
- Frais documents d'urbanisme	2 717,57 €
- Licences	125,00 €
- Bâtiments scolaires	2 947,81 €
- Acquisitions : * terrain	1 290,00 €
* matériel et outillage de voirie	513,08 €
* autre matériel et outillage d'incendie	5 707,88 €
* matériel de bureau et informatique	2 214,53 €
* mobilier	7 063,16 €
* autres	2 742,43 €
- Aménagement de la maison des associations	626 005,18 €
- Programme de voirie	96 611,85 €
- Mise en place de bornes d'incendie	6 942,28 €
- Amélioration du réseau d'incendie	29 526,69 €
- Eclairage public	1 777,26 €
- Remplacement de la toiture de la sacristie	9 292,79 €
- Remplacement de chauffages	9 712,95 €
- Programme de voirie 2005	613,02 €
TOTAL	945 862,16 €

RECETTES

- Dotation	1 290,00 €
- Fonds de compensation de la T.V.A	51 919,80 €
- Taxe Locale d'Equipement	5 744,00 €
- Excédent d'investissement 2003	266 235,79 €
- Subvention d'équipement de la Région	2 941,50 €
- Subvention du Département	50 336,00 €
- Cession de terrain	183,09 €
- Apurement de l'état de l'actif	140 058,68 €
- Cession d'immobilisations financières	213 428,00 €
- Prêts	0,01 €
- Dépôts et cautionnements versés	426,24 €
- Affectation des résultats de l'exercice 2003	403 917,07 €
TOTAL	1 136 480,18 €

EXCEDENT D'INVESTISSEMENT = 190 618,02 €

► SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

011 - Charges à caractère général	297 786,92 €
012 - Charges de personnel	473 622,53 €
65 - Autres charges de gestion courante	133 074,91 €
66 - Charges financières	28,21 €
67 - Charges exceptionnelles	353 669,77 €
TOTAL	1 258 182,34 €

RECETTES

70 - Produits des services, du domaine	90 951,96 €
73 - Impôts et taxes	582 812,87 €
74 - Dotations, subventions, participations	484 744,14 €
75 - Autres produits de gestion courante	40 354,29 €
76 - Produits financiers	10,50 €
77 - Produits exceptionnels	354 042,70 €
013 - Atténuation de charges	2 511,03 €
TOTAL	1 555 427,51 €

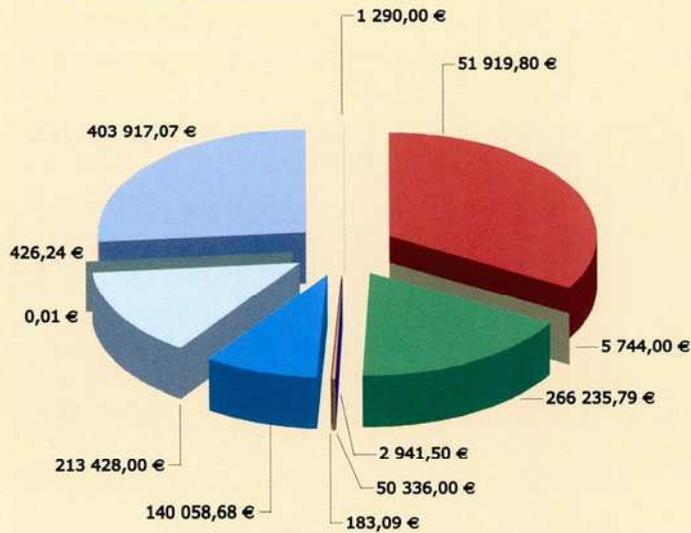
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT = 297 245,17 €

EXCEDENT GLOBAL SANS RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT = 487 863,19 €

EXCEDENT GLOBAL AVEC RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT = 258 818,31 €

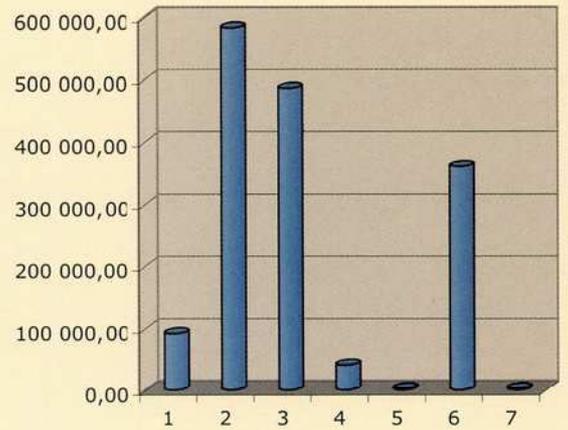
RECETTES

INVESTISSEMENT : 1 136 480,18 €



- 1 Dotation
- 2 Fonds de compensation de la TVA
- 3 Taxe locale d'équipement
- 4 Excédent d'investissement 2003
- 5 Subvention d'équipement de la région
- 6 Subvention du département
- 7 Cession de terrain
- 8 Apurement de l'état de l'actif
- 9 Cession d'immobilisations financières
- 10 Prêts
- 11 Dépôts et cautionnements versés
- 12 Affectation des résultats de l'exercice 2003

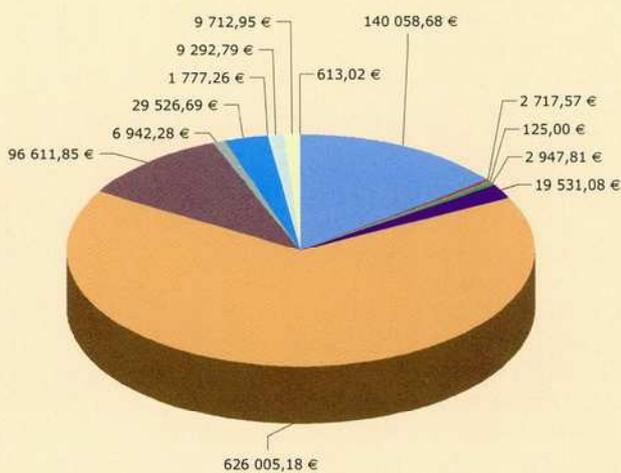
FONCTIONNEMENT : 1 555 427,51 €



- 1 - Produits des services, du domaine
- 2 - Impôts et taxes
- 3 - Dotations, subventions, participations
- 4 - Autres produits de gestion courantes
- 5 - Produits financiers
- 6 - Produits exceptionnels
- 7 - Atténuations de charges

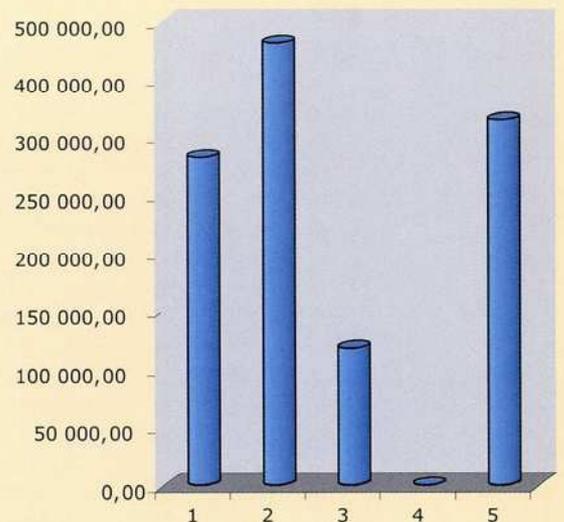
DEPENSES

INVESTISSEMENT : 945 862,16 €



- 1 Apurement de l'état de l'actif
- 2 Frais documents d'urbanisme
- 3 Licences
- 4 Bâtiments scolaires
- 5 Acquisitions
- 6 Aménagement de la maison des associations
- 7 Programme de voirie 2002
- 8 Mise en place de bornes d'incendies
- 9 Amélioration du réseau d'incendie
- 10 Eclairage public
- 11 Remplacement de la toiture de la Sacristie
- 12 Remplacement de chauffages
- 13 Programme de voirie 2005

FONCTIONNEMENT : 1 258 182,34 €



- 1 - Charges à caractère général
- 2 - Charges de personnel
- 3 - Autres charges de gestion courante
- 4 - Charges financières
- 5 - Charges exceptionnelles

■ NAISSANCES

le 14.01.2004	Louis BOURRE	de Christophe BOURRE et de Carole LEWANDOWSKI 5D rue des Vosges
le 19.08.2004	Mathis ROBIN	de Christophe ROBIN et de Christine AUSSEUR Résidence Don Bosco, rue de l'Industrie
le 28.08.2004	Félicie WOGENSTAHL	de Christian WOGENSTAHL et de Geneviève SIFFERLEN 7 rue des Tilleuls
le 05.09.2004	Jules MOSSMANN	de Laurent MOSSMANN et de Céline MUTZ 33 rue du Castel Fleuri
le 08.10.2004	Meryem KARA	de Engin KARA et de Nezegül KONAK 21 rue de la Chapelle
le 07.12.2004	Adrien CLER	de Jean-Sébastien CLER et de Sophie MEISTERMANN 12 rue de la Fonderie
le 14.12.2004	Emir KONAK	de Ergül KONAK et de Nuray KARA 21 rue de la Chapelle
le 25.12.2004	Clémentine FROGER	de Jimmy FROGER et de Christelle POIRON 39 rue Joffre

Ceci n'est pas une liste exhaustive. Elle est établie en fonction des renseignements donnés par les services d'état civil du lieu de naissance.

■ MARIAGES

Célébrés dans la Commune

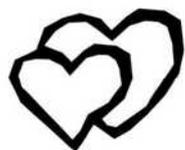
le 15.05.2004	Philippe HOERNER de Kembs (Haut-Rhin) et Julie WISS de Bitschwiller-lès-Thann
le 15.05.2004	Nacime ATHMANI de Bitschwiller-lès-Thann et Cosmina COTOHAN de Strasbourg (Bas-Rhin)
le 19.06.2004	Pascal MEISTER et Véronique BURGART tous deux de Bitschwiller-lès-Thann
le 03.07.2004	Laurent WEBER et Caroline STIMPFLING tous deux de Bitschwiller-lès-Thann
le 17.07.2004	Bertrand KUDER et Véronique VANINI tous deux de Bitschwiller-lès-Thann
le 31.07.2004	Olivier STIMPFLING de Bitschwiller-lès-Thann et Gaëlle KARSENTY d'Ecully (Rhône)
le 04.09.2004	Martial BAVAU et Malika TAHRI tous deux de Bitschwiller-lès-Thann
le 30.10.2004	Etienne WEISS et Salomé MPEGUE tous deux de Bitschwiller-lès-Thann

Célébrés hors de la Commune

le 14.08.2004	Hervé TOME de Bitschwiller-lès-Thann, et Sylvie LEFRANCOIS de Boucey (Manche) à Boucey
le 17.07.2004	Olivier BOOS de Bitschwiller-lès-Thann et Sabine BACHELET de Barr (Bas-Rhin) à Barr

■ DECES

le 12.01.2004	Gabriel GALLAT, 25 rue des Vosges
le 25.01.2004	Maria MARBAN GATO, née GARCIA CARRACEDO, 41 rue Joffre
le 26.01.2004	Ursule KIPPELEN, 41 rue Joffre
le 28.01.2004	Dorde BESU, 41 rue Joffre
le 02.02.2004	Remy GRETHA, 15a rue du Rhin
le 03.02.2004	Madeleine SYREN née HEGY, 37 rue Joffre
le 02.03.2004	Lucienne FELLMANN, 22 rue de la Carrière
le 05.03.2004	Jean-Marc KIBLER, 16 rue de la Fonderie
le 26.03.2004	Joseph SCHIRO, 41 rue Joffre
le 02.04.2004	Jeanne BURGART née LETZ, 41 rue Joffre
le 11.04.2004	Jeanne DEMANGE née BRUN, 41 rue Joffre
le 27.04.2004	Emilie ORIA née ROST, 41 rue Joffre
le 08.05.2004	Joaquim MOREIRA DA SILVA, 4 rue de la Gare
le 25.06.2004	Amélie SCHWINDENHAMMER née MURA, 41 rue Joffre
le 01.07.2004	Maria GRIMSINGER née SAURET, 41 rue Joffre
le 24.07.2004	Hélène ARNOLD, 41 rue Joffre
le 11.08.2004	Hélène REBISCHUNG née SCHUPP, 20 rue des Vosges
le 10.09.2004	Joseph MUNSCH, 26 rue du Chemin de Fer
le 05.10.2004	Thérèse DEYBACH née MACHER, 41 rue Joffre
le 30.10.2004	Marie ROLL, 34 rue du Rhin
le 11.11.2004	Egon KOEHL, 10a rue des Vosges
le 15.11.2004	Claude HANS, 13b rue du Rhin
le 29.11.2004	André WITTNER, 28 rue du Grand'Pré



■ ANNIVERSAIRES

NOCES DE DIAMANT (60 ans)

- le 16.07.2005 André KAEMMERLEN et Gabrielle SCHIESS, 29 rue du Rhin
- le 19.10.2005 Eugène GRUNENWALD et Marguerite HUPP, 22 rue de la Chapelle
- le 26.10.2005 Léon GSELL et Marguerite HUBER, 24 rue du Grand'Pré

NOCES D'OR (50 ans)

- le 09.04.2005 Adrien COLOMBO et Christiane MULLER, 46 rue des Vosges
- le 06.05.2005 Joseph VANINI et Marie-Thérèse STURM, 32 rue du Chemin de Fer
- le 06.08.2005 Jean-Marie ROBERT et Monique HEIDET, 2 rue de l'Ecole
- le 19.08.2005 René BONGUR et Alice LARUELLE, 3 rue de l'Est

95^{ème} ANNIVERSAIRE

- le 04.07.2005 Marguerite PIROVANO, 41 rue Joffre
- le 20.11.2005 Louise PHILIPP, 41 rue Joffre

90^{ème} ANNIVERSAIRE

- le 11.01.2005 Berthe THOMAS née ALBINI, 11 rue du Rhin
- le 21.01.2005 Eugène GUTSCHENRITTER, 41 rue Joffre
- le 19.08.2005 René MARENT, 16 rue du Burn

85^{ème} ANNIVERSAIRE

- le 12.02.2005 Berthe BUHLER née ZUSSY, 11 rue des Vosges
- le 25.02.2005 Georgette TSCHAMBERGER née ZAEPFEL, 28 rue des Vosges
- le 01.03.2005 Lucille GORBING née LE THI, 41 rue Joffre
- le 18.04.2005 Marie-Louise WITTNER née LERCH, 26 rue du Grand'Pré
- le 06.05.2005 Fernand ROGGENHOFER, 11 rue de la Tuilerie
- le 19.05.2005 Madeleine NUSSBAUM née SCHUFFENECKER, 41 rue Joffre
- le 23.05.2005 Charlotte STAAT née HEYD, 41 rue Joffre
- le 29.05.2005 Anatole METHIA, 6 rue du Grand'Pré
- le 30.07.2005 Robert ZERRINGER, 10 rue Longchamp
- le 08.09.2005 Eugène GRUNENWALD, 22 rue de la Chapelle
- le 21.09.2005 Marie-Thérèse WEISS née GELLNER, 41 rue Joffre
- le 02.03.2006 Henri FELLMANN, 21 rue de l'Ecole

80^{ème} ANNIVERSAIRE

- le 16.01.2005 Alfa LUMIA née BATTIATO, 13 rue Haute
- le 09.02.2005 François GERBER, 7 chemin de l'Allenbourn
- le 06.03.2005 Léon GSELL, 24 rue du Grand'Pré
- le 17.03.2005 Georgette WEIBEL-GLESS née NANN, 46 rue des Vosges
- le 18.06.2005 Jean CHAPPEY, 7 rue des Vignes
- le 19.08.2005 Florent GLUCK, 38 rue Joffre
- le 09.09.2005 Jeanne WEIBEL née LUEGER, 41 rue Joffre
- le 16.09.2005 Renée LUBIK née PIERSON, 20 rue de la Chapelle
- le 17.09.2005 Ernest MICLO, 9 rue Haute
- le 14.10.2005 Marguerite MEYER née KOENIG, 24 rue des Vosges
- le 15.10.2005 Achille ACKERMANN, 1 rue Longchamp
- le 06.12.2005 Alice SIMON née KOHLER, 38a rue du Rhin
- le 01.01.2006 Julie WALTER née HUMBRECHT, 57 rue des Vosges
- le 16.01.2006 Paul GRUNENWALD, 68 rue des Vosges
- le 01.03.2006 Lucien HUBER, 33 rue des Vosges
- le 11.03.2006 Robert BINDER, 2 Impasse des Imprimeurs

En cas d'oubli, veuillez le signaler à la mairie.



Tour d'horizon après le 1^{er} trimestre 2004/2005



La rentrée de septembre 2004 a vu la suppression de la 6^e classe suite à une baisse des effectifs.

Il y a désormais 5 classes et la répartition est la suivante :

CP	M. HINCKY	20 élèves
CE1	M ^{me} KOLAREK	28 élèves
CE2	M ^{me} STURM	31 élèves
CM1/CM2	M ^{mes} HEINRICH & SIMON	24 élèves
CM2	M ^{me} WELKER & M. BELLICINI	24 élèves,
		soit au total 127 élèves.

De nombreuses actions ont déjà été engagées ou réalisées par l'équipe pédagogique au cours de cette première partie de l'année scolaire.

C'est notamment le cas de certains points relevant du Projet d'Ecole.

- **le 60^e numéro du Mini-Journal**, véritable lien entre l'école et les familles a été tiré à 160 exemplaires fin novembre. Le premier numéro a paru en novembre 1990, et a été réédité pour l'occasion.
- **les rencontres entre section des grands de l'Ecole Maternelle et élèves de l'Ecole Elémentaire** sont désormais habituelles et permettent, dans le cadre d'activités en BCD (Bibliothèque Centre Documentaire), de favoriser les contacts et de préparer une rentrée plus sereine au CP.
- **le défi lecture** réservé aux élèves du cycle 3 (CE2 et CM) est également en cours. Il s'agit d'un véritable parcours de lecteur, permettant aux élèves d'aborder les différentes formes d'écrits (albums, romans, BD,...) et débouchant sur une rencontre (au mois de juin) sous forme de jeux concours entre des équipes d'élèves tirées au sort.

C'est également le cas **d'autres actions plus ponctuelles** concernant différentes classes et parfois réalisées avec le concours d'associations locales.

Sans être exhaustif, on peut citer :

- **la séance de présentation des instruments de musique réalisée par la Musique Municipale** à l'intention de tous les enfants, ainsi que **la participation des élèves à son Gala** dont le thème était la Chanson française,
- **la semaine du goût** avec la participation d'une classe à une animation à la Médiathèque,
- **les visites de toutes les classes à la Médiathèque** avec, à chaque fois, un thème de recherche précis,
- **le concours de rédaction et de dessin de l'Alliance Française** pour plusieurs classes,
- **la visite de la station de jus de pommes** proposée et animée par **l'Association des Arboriculteurs**,
- **la participation de quelques élèves** aux cérémonies relatives au 60^e anniversaire de la libération de Bitschwiller le 4 décembre dernier. Cette participation avait été précédée par **une intervention en classe de M. ZERRINGER**, Maire honoraire, qui avait évoqué ses souvenirs de l'époque et qui avait répondu aux questions, fort nombreuses, variées et intéressées, des élèves des cours moyens.



Des rencontres sportives traditionnelles sont encore prévues avec d'autres écoles dans le cadre de l'USEP (Union Sportive des Ecoles Primaires) et concerneront toutes les classes.

Par ailleurs, **le CPIE des Hautes Vosges** (Centre de perfectionnement et d'initiation à l'environnement) intervient par l'intermédiaire de ses animateurs dans les classes, à chaque fois selon un cycle de travail de 4 journées sur des thèmes aussi variés que l'eau, le paysage, les arbres, les oiseaux...

Un projet de voyage scolaire est également en train de se finaliser. Il devrait conduire, pour une période de 3 jours, les élèves des deux «grandes classes» en Auvergne, pour une approche géographique, géologique et historique (Parc des volcans d'Auvergne, Vulcania, sites remarquables...).

Enfin, et comme de coutume, l'année scolaire se terminera par **une demi-journée d'animation**, organisée en commun avec l'Ecole Maternelle, qui permettra aux élèves de présenter un répertoire de chants, de danses ou de sketches à l'ensemble de **la Communauté Educative**.

La fin de l'année en chantant



Si tu pars, si tu pars en vacances
Dans le vent, dans le vent de l'été
En faisant, en faisant tes bagages
N'oublie pas, n'oublie pas d'emporter...
... tes chansons !

Avant de partir en vacances, les enfants de l'école maternelle et de l'école élémentaire se sont rencontrés pour chanter et danser sous le soleil d'une après-midi de la fin du mois de juin.



Démolition de la "kantina"

Wirtschaft zum Steinbruch von Wwe Franz Lener



Gruss aus Bitschweiler-Thann O/E

Salut spécial à pipode tout et du chat et Andrée

La maison LEHNER que les anciens appellent "d'kantina" situé rue de la Carrière, a été démolie début décembre 2004.

Le bâtiment d'origine a été construit en 1896 par la famille LENER et s'appelait "Gasthaus zum Steinbruch". Son propriétaire, Franz LENER, décède en septembre 1898. Sa veuve continue l'exploitation du restaurant qui, pendant la guerre de 14-18 devient le "Café des Poilus".

De 1923 à 1926, il est exploité par le couple Jules PETTER - Marie LENER. Puis de 1926 à 1940 par le couple Marius BINDA - Paula LENER. La famille BINDA est expulsée par les Allemands en décembre 1940. Le café est fermé et réquisitionné par l'occupant.

Pendant la guerre, le café est exploité par un restaurateur allemand et sert également de cantine aux ouvriers de la FAMT et aux ouvriers qui travaillaient à l'exploitation de la carrière.

Y ont logé également des femmes déportées des pays de l'Est, des démineurs allemands, des forestiers d'origine italienne et des Landes.

Après la guerre la "kantina" fut rachetée par la famille UNTERNERER (d'origine suisse), puis par Robert ANDERHALT et, en dernier, par M. et M^{me} LENER. Leur fils Sylvain y vécut jusqu'à son décès en août 2002.

Le bâtiment rebaptisé "d'spalunka" par son dernier propriétaire aura donc fini son parcours à l'âge respectable de 108 années.





Le compostage à la une !

Le volume de nos déchets augmente sans cesse et le coût de leur élimination va aussi en croissant. Afin de gérer ces déchets, le SIVU de Thann – Cernay a mis en place depuis sa création divers moyens : déchèteries, collecte sélective en porte-à-porte des papiers-cartons, plastiques, emballages métalliques, conteneurs pour le verre, etc.

Pour diminuer encore plus le contenu de nos poubelles, le SIVU vous propose d'acquérir à un **prix préférentiel** un composteur individuel de déchets ménagers. L'Ademe et le Conseil Général du Haut-Rhin participent financièrement à cette opération.

Des **cours de compostage** vous seront proposés à la déchèterie d'Aspach-le-Haut au printemps (les dates vous seront communiquées ultérieurement).

Vous avez le choix entre **plusieurs modèles en bois* et en plastique**. Si vous êtes intéressé, merci de remplir le coupon ci-dessous et de le retourner au SIVU avec votre règlement qui sera encaissé à la livraison ; un justificatif vous sera transmis à réception de votre commande. **Prévoir 8 € supplémentaire si vous souhaitez être livré.**

Toute commande non accompagnée d'un chèque à l'ordre du Trésor Public ne sera pas prise en considération.

Après consultation, les fournisseurs suivants ont été retenus :

- Lutringer-Sillon, Faubourg des Vosges – Thann : composteurs plastique
- Epicea, L'Embarcadère, 5 rue Gutenberg, Vieux-Thann : composteurs bois.

Les composteurs seront disponibles à partir du 15 avril 2005 ; prière de présenter au fournisseur le justificatif.

* Les composteurs en bois sont disponibles uniquement à partir d'une commande minimum de 50 pièces. Le cas contraire nous vous recontacterons.

Je soussigné(e) Nom _____ Prénom _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____

Suis intéressé(e) par _____ composteur(s) en bois ou plastique (1)

au prix de _____ euros et souhaiterais être - ne pas être livré(e) (1)

1) Rayer la mention inutile



Modèles de composteurs exposés à la déchèterie d'Aspach-le-Haut

Tarifs des composteurs Prix net (subvention déduite)



Capacité	L (mm)	L (mm)	H (mm)	Poids (kg)
420 l	1000	1000	720	31
520 l	1000	1000	890	38

Couvercle (10 kg)

Composteurs bois « Epicea »

Volume	Tarif	Livraison
420 l avec couvercle	57,50 euros	8 euros
420 l sans couvercle	47,50 euros	
520 l avec couvercle	67,50 euros	
520 l sans couvercle	57,50 euros	

Merci d'appeler au 03 89 35 70 54 pour connaître les détails de livraison ou de disponibilité



Capacité	L (mm)	L (mm)	H (mm)	Poids (kg)
400 l	700	700	900	10
600 l	850	850	1150	13

Composteurs plastique « Graf » (Lutringer-Sillon)

Volume	Tarif	Livraison
400 l	24,35 euros	8 euros
600 l	30,65 euros	

Merci d'appeler au 03 89 37 40 81 pour connaître les détails de livraison ou de disponibilité (**uniquement les lundis et mercredis ; les vendredis matins**)

Réduire le poids de nos ordures ménagères

Le circuit de nos ordures ménagères :

La collecte des ordures ménagères est assurée deux fois par semaine par les services de la Communauté de Communes du Pays de Thann (environ 2/3 des déchets ménagers).

La collecte sélective (papier, verre, plastiques) et la déchetterie d'Aspach-le-Haut représentent le tiers restant ; les produits sont contrôlés et les déchets recyclables sont ensuite vendus.

La collecte des ordures ainsi que les rejets de tri étaient incinérés jusque fin 2004 dans l'usine d'incinération d'Aspach-le-Haut ; cette usine sera remplacée ultérieurement par un nouvel incinérateur.

Les résidus de l'incinération - les mâchefers - représentent environ le quart du poids des ordures incinérées ; ils sont mis en décharge ultime à Retzwiller.

Un coût croissant

La fermeture anticipée de l'usine d'incinération va faire augmenter fortement le coût des ordures ménagères car il faudra transporter nos déchets dans une autre usine d'incinération, plus éloignée et plus chère.

La future usine d'incinération aura à l'avenir un coût supérieur à la précédente.

Enfin, la mise en décharge des résidus aura aussi un coût croissant : il y a une seule décharge de ce type en Alsace et ses capacités seront saturées à horizon de 20 ans.

Tout ceci contribue à augmenter le coût du traitement des ordures, ce qui se traduira par une augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Une sensibilité plus forte à l'environnement

Nous sommes tous de plus en plus sensibles à la qualité de notre environnement : dans un passé pas si ancien, les déchets s'accumulaient dans des décharges communales puis intercommunales ; ils ont ensuite été traités par incinération, puis triés en vue du recyclage.

Le débat autour du nouvel incinérateur d'Aspach-le-Haut a montré la sensibilité croissante des communes voisines à refuser les nuisances de l'incinération ; il en est de même pour les décharges ultimes.

Nous sommes tous favorables à un environnement plus propre et à moins de nuisances.

Réduire nos déchets

Contrainte de coût et recherche d'un meilleur environnement nous poussent à réduire les ordures à incinérer.

Or, en poids, par habitant, Bitschwiller se classe en tête : 333 kg par habitant alors que la moyenne de la Communauté de Communes est de 277 kg par habitant. Ce chiffre correspond à la fois aux ordures ménagères des particuliers et à celles des entreprises qui payent une redevance spéciale pour la collecte de leurs ordures : les entreprises représentent le tiers des tonnages collectés à Bitschwiller, un pourcentage bien supérieur à la moyenne des autres communes.

Sans les entreprises, les chiffres sont évalués à 209 kg par habitant pour Bitschwiller contre une moyenne de 189 kg pour la Communauté de Communes.

Nous avons donc du chemin à faire pour atteindre l'objectif de 180 kg par habitant que se fixe le Département : nous devons réduire d'un quart le poids de nos poubelles pour y parvenir.

Pour cela, pas de miracle mais plutôt le changement de nos comportements :

- Apporter nos déchets recyclables à la déchetterie et aux collectes sélectives : papier et cartons (sacs bleus), bouteilles en plastiques, briques alimentaires et emballages métalliques vides (sacs jaunes), bouteilles, bocaux et pots en verre dans les conteneurs de verre.
- Veiller à la propreté des emballages que vous mettez dans les sacs jaunes : la présence d'huile entraîne le refus et la mise en décharge de tout le lot de sacs concernés.
- Composter les déchets verts et alimentaires tout en veillant à l'hygiène : la Communauté de Communes lancera une campagne pour l'utilisation de composteurs en 2005.
- Changer nos modes de consommation ; par exemple, éviter les suremballages, limiter le plus possible les produits à jeter après usage unique (lingettes...).

Moins d'ordures dans nos poubelles, c'est à l'avenir contenir la progression de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et apporter notre contribution à un environnement plus sain.

**Horaires de la déchetterie : 4, rue des Genêts
68700 ASPACH LE HAUT - Tél. 03 89 75 74 66**

ÉTÉ : avril à septembre :

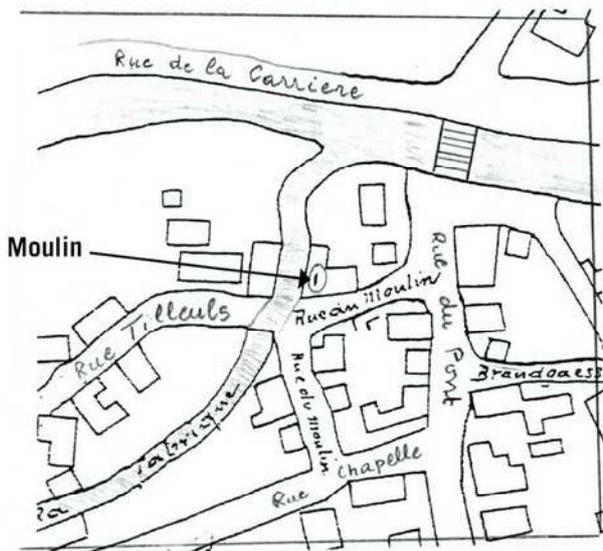
Lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Samedi de 9 h à 19 h

HIVER : octobre à mars :

Lundi au vendredi de 9 h à 17 h
Samedi de 9 h à 17 h

Fermée tous les premiers lundis de chaque mois.

La seule monographie existante sur l'histoire de notre village est celle écrite par l'abbé Gilles SIFFERLEN. Elle a paru il y a près d'un siècle en 1908, et faisait partie de la série «La Vallée de Saint-Amarin». Dans le Tome III Bitschwiller, on peut lire en page 239 :



«Anciennement, il y avait aussi à Bitschwiller, deux moulins.

L'un a brûlé en 1840 et ne fut pas rétabli. L'autre demeura en activité jusqu'en 1865. Il disparut également par suite d'un incendie.»

Le plan du village qui se trouve dans l'ouvrage ci-dessus, mentionne par ailleurs une «Rue du Moulin». Elle était située entre la rue de la Chapelle et la rue des Tilleuls (actuellement partie de la rue de la Chapelle N° 7, 11, 13) et comprenait également une partie de la rue des Tilleuls, vers le pont.

Au vu des données laconiques, nous avons essayé de trouver de plus amples renseignements sur cette activité dans notre village.

Nous avons commencé par consulter la plus ancienne carte représentant la vallée de la Thur. Il s'agit de celle dressée aux alentours de 1740 par Louis REGEMORTE, ingénieur des Armées du Roy et qui est conservée dans les archives de l'Institut Géographique National (I.G.N.). Sur ce document, on distingue l'implantation de deux moulins sur le canal situé rive droite de la Thur.

Ce canal vient de Willer et rejoint de nouveau le lit de la rivière juste en amont du pont. L'une des implantations semble correspondre à celle de la rue du Moulin mentionnée ci-dessus. L'autre moulin devait se trouver sur le même canal, en amont du premier, au carrefour de la rue Haute et de la rue de la Chapelle.

L'un de ces moulins devait appartenir à l'Abbaye de Murbach car, comme on le verra par la suite, on trouve à plusieurs reprises la mention «moulin seigneurial». On peut affirmer qu'il a disparu avant

1750. En effet, un document rédigé le 2 mars 1750 et intitulé «Observations faites sur le cours de la rivière de la Thur» nous rapporte qu'il n'y a qu'un moulin à farine à Bitschwiller, implanté sur un canal d'environ 300 toises, sur la rive droite de la Thur en direction de Willer. Ce canal est bien plus ancien car dès 1536, Adam KUPLIN, à la tête du baillage de Saint-Amarin, a rendu une sentence arbitrale au sujet du canal du moulin de Bitschwiller. Un fait vient confirmer que c'est le moulin seigneurial qui a cessé son activité. En effet, parmi les biens d'église nationalisés en 1789, on ne trouve pas de moulin à Bitschwiller.

D'autre part, on peut dire aussi que le moulin qui a disparu est celui qui se trouvait au niveau de la rue Haute. Le moulin situé au niveau de la rue du Moulin est mentionné dans le plus ancien plan cadastral, celui de 1825.

Parmi les autres renseignements que l'on trouve dans les archives, on peut dire qu'il y avait un étang qui stockait l'eau nécessaire à la bonne marche du moulin. Cette pièce d'eau se trouvait près de la chapelle et des prés appartenaient au moulin.

Voyons maintenant quels sont les renseignements que l'on trouve au sujet des meuniers. Dans ce but, nous avons consulté les registres paroissiaux de Willer, mais également les Inventaires analytiques des Registres Protocoles du Notariat de Saint-Amarin publiés par le généalogiste André GANTER. Ces registres nous permettent de remonter jusqu'en 1630.

La première mention du nom d'un meunier figure dans un registre de comptes tenu par Adam BRÜGLER, le greffier de la ville et de la Seigneurie de Saint-Amarin, pour l'année fiscale 1616-1617.

Parmi les recettes : un cens en avoine du moulin de BITSCHWILLER.

Bernhart MOSER le meunier

En 1630, le même meunier «désire obtenir le droit de bourgeoisie comme il avait été décidé lorsqu'il s'était établi comme meunier à Bitschwiller lors de la construction du nouveau moulin, et espère avoir grâce du paiement de la taxe de bourgeoisie car il se trouve depuis de très nombreuses années dans la Seigneurie de l'Abbaye de Murbach comme boulanger («Pfister») et comme meunier, et depuis qu'il se trouve au moulin de Bitschwiller, il s'est toujours conduit honnêtement.»

Mais dès 1632, on apprend que deux bourgeois de la vallée «se portent caution pour **Claus SCHÜLMANN** le nouveau meunier de Bitschwiller.

Dix ans plus tard, en 1642, Bastian SCHMIDT de Bitschwiller se porte caution pour **Mathis SCHOFFE** nouvellement admis comme meunier. En 1658, il décède et sa veuve se remarie avec Adam KESSLER.

En 1664-1665, **Früdle FREYBURGER** apparaît comme meunier («der Miller zue PITSCHWEILER»).

Au temps où tournaient les meules de nos moulins

Il achète une propriété avec un jardin, près du moulin. Il figure en tant que meunier dans l'Etat des bourgeois et manants du Baillage de Saint-Amarin du 25.04.1665.

En 1685, **Joseph MULLER** fils de Ulrich, bourgeois de WANGEN en Suisse, se marie avec Cunegonde, la fille de Früdle. A son décès en 1699, Joseph MULLER est enregistré comme meunier.

Pendant ce temps en 1675, **Joseph WEISS** est cité comme meunier seigneurial. L'année suivante, c'est **Ulrich KRUMMENACKER** qui exerce cette fonction. Originaire de Suisse, âgé de 22 ans, il avait été en 1674, en apprentissage chez maître RUTSCH, locataire du moulin seigneurial de Saint-Amarin. Il décède très jeune (30 ans) le 8.10.1682. L'année suivante, le 25.11.1683, sa veuve Elisabeth STURCKHER épouse **Hans Jacob UNDERFINGER** qui est alors cité comme meunier seigneurial.

Le 26 février 1699, Hans Jacob UNDERFINGER vend à **Johannes MÜLLER**, bourgeois de Sultz, ses droits au moulin de Bitschwiller pour la somme de 600 lbs (livres bâloises, la monnaie qui avait cours dans la région) dont 300 au comptant et 2 quartauts de blé. Ne sachant pas signer, Hans Jacob fait sa marque : une roue à aube de meunier.

Deux mois plus tard, le 18 avril 1699, maître Hans Jacob UNDERFINGER délivre encore un certificat de fin d'apprentissage à Wolfgang SCHERER natif de «Melchen ussm Lucerner Gebiet» après lui avoir appris le métier de réparateur de moulins.

Le 6 janvier 1701, un bail est passé par maître Johannes MÜLLER, meunier du «Neumühl» (nouveau moulin) de Thann et locataire du moulin seigneurial de Bitschwiller, à maître **Hans Diebolt SCHULTHEISS**, bourgeois de Cernay du moulin de Bitschwiller avec ses dépendances.

Le 11 février 1710, Barbe KEHLER, la veuve de Frantz CONRAT vend sa maison avec dépendances au village de Bitschwiller pour la somme de 260 lbs. Acquéreur : maître Johannes MÜLLER le meunier de Thann.

Signalons encore, que dans un acte d'inventaire au décès de Catherine LOTTRINGER du 5 avril 1754 à Wattwiller, on parle de l'achat par **Hans Theobalt LOTTRINGER**, meunier à Wattwiller, du moulin de Bitschwiller en 1739. Nous n'avons pas trouvé d'autres renseignements à ce sujet.

Il est très difficile de pouvoir suivre vraiment la succession des meuniers par suite de l'homonymie de plusieurs d'entre eux. Ils portent, comme par hasard, le patronyme MÜLLER (meunier) et ils sont en parenté avec les meuniers de Thann, Vieux-Thann...

Les choses deviennent plus claires à partir de 1760. Comme nous l'avons déjà vu plus haut, il semble qu'il n'y ait plus qu'un seul moulin, celui situé rue du Moulin.

Le 15 janvier 1753, **Jean Thiebaut MULLER**, fils de Jean Thiebaut de Thann, épouse Sibille SIECK, fille de Jean. Ce couple exploite le moulin de Bitschwiller. Le 21 juin 1767, Jean Thiebaut, âgé de 36 ans, meunier, décède. Dans l'inventaire

partage après décès du 28.06.1768, on cite le moulin à côté d'un étang, le tout pour une valeur de 2 400 lbs.

Le 5 mai 1774, **Antoine BESSLER**, un maçon originaire de HINDELANG en Bavière, achète le moulin pour la somme de 2 250 lbs à la veuve Sibille SIECK.

Le 19 décembre 1775, Barbe HOSAT (50 ans) l'épouse de Antoine BESSLER est décédée. Le 2 août 1776, dans l'inventaire partage à son décès, le moulin est toujours estimé à 2 250 lbs.

Puis Antoine BESSLER s'est remarié avec Sibille SIECK !

Le 8 juin 1783, Antoine BESSLER, 57 ans, décède.

Le 20 juin 1783, dans l'inventaire partage au décès de Antoine, le moulin est cette fois estimé à 8 000 lbs. Ce qui veut dire qu'il a dû être sérieusement rénové.

C'est **Antoine BESSLER**, prénommé comme son père, qui a pris la succession du moulin.

A la mort de ce dernier, le 18 novembre 1825, le moulin passe à son fils **François Antoine BESSLER** et à son épouse Catherine SCHLEGEL.

François Antoine vend en 1831 l'ensemble à **Pierre François BORNEQUE**. Ce dernier semble ajouter au moulin un atelier de construction mécanique.

L'ensemble est revendu en 1856 à **Charles Auguste KOEHLER**, un constructeur de navettes en fer qu'il expose à Mulhouse lors de l'exposition des produits de l'Industrie en 1844.

En 1863, le moulin et l'atelier industriel sont vendus à **Isaac KOEHLIN**, propriétaire du Tissage Mécanique situé en amont sur le canal (actuellement SART VON ROHR).

Les matrices cadastrales indiquent que l'ensemble a été démoli en 1867 après un incendie.

Quant au canal qui amenait l'eau servant à actionner les roues du moulin, il a encore survécu pendant un siècle, alimentant un lavoir et servant d'abreuvoir pour le bétail. Ce n'est qu'en 1978 qu'il a été comblé lors de travaux d'assainissement. On a malheureusement effacé du paysage de notre village toute trace d'une activité vitale pour la survie de nos ancêtres : le moulin était indispensable pour transformer les céréales qu'ils cultivaient en farine, utilisée pour fabriquer le pain quotidien, une des bases de leur alimentation.

Jean-Pierre GASSER

Bibliographie :

F. ROSENBLATT : le réseau hydrographique de la Thur dans la vallée de Saint-Amarin au milieu du XVIII^e siècle.

A. GANTER : Inventaire Analytique des Registres Protocoles du Notariat de Saint-Amarin - 4 tomes.

Bulletin d'études et de Recherches Généalogiques en Haute Alsace - Collection complète.

ADHR - Plan cadastral - 3 P 966 - 967.

Concert des Ukrainiens - 4 avril



Concours de pêche - 4 avril



Concert de printemps



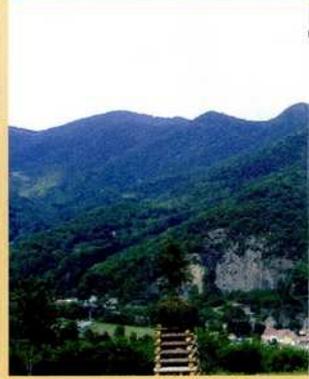
Bourse aux armes - 5 juin



Concours de quilles - 5 juin



Feu de la St...



Fête patronale - 1^{er} août



Sortie pédestre - 5 septembre



Congrès UNC -



Soirée football - 6 Novembre



Distinctions donneurs de sang - 11 novembre



11 novembre



Tournoi de ping-pong - 13 novembre



Sainte Cécile



temps - 18 avril



Aubade du 1^{er} mai



8 mai



jean - 26 juin



Tournoi de tennis - 27 juin



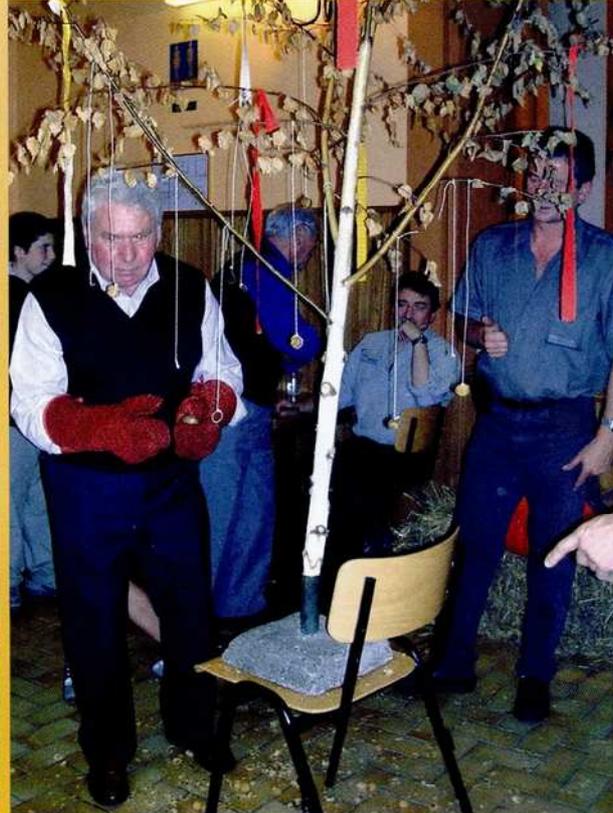
Tour d'Alsace - 31 juillet



19 septembre



Fête d'octobre - 10 octobre



Fête d'octobre - 10 octobre



mbre



Gala de musique - 13 novembre



21 novembre



Exposition cartophile - 5 décembre



LE FILM DE L'ANNEE

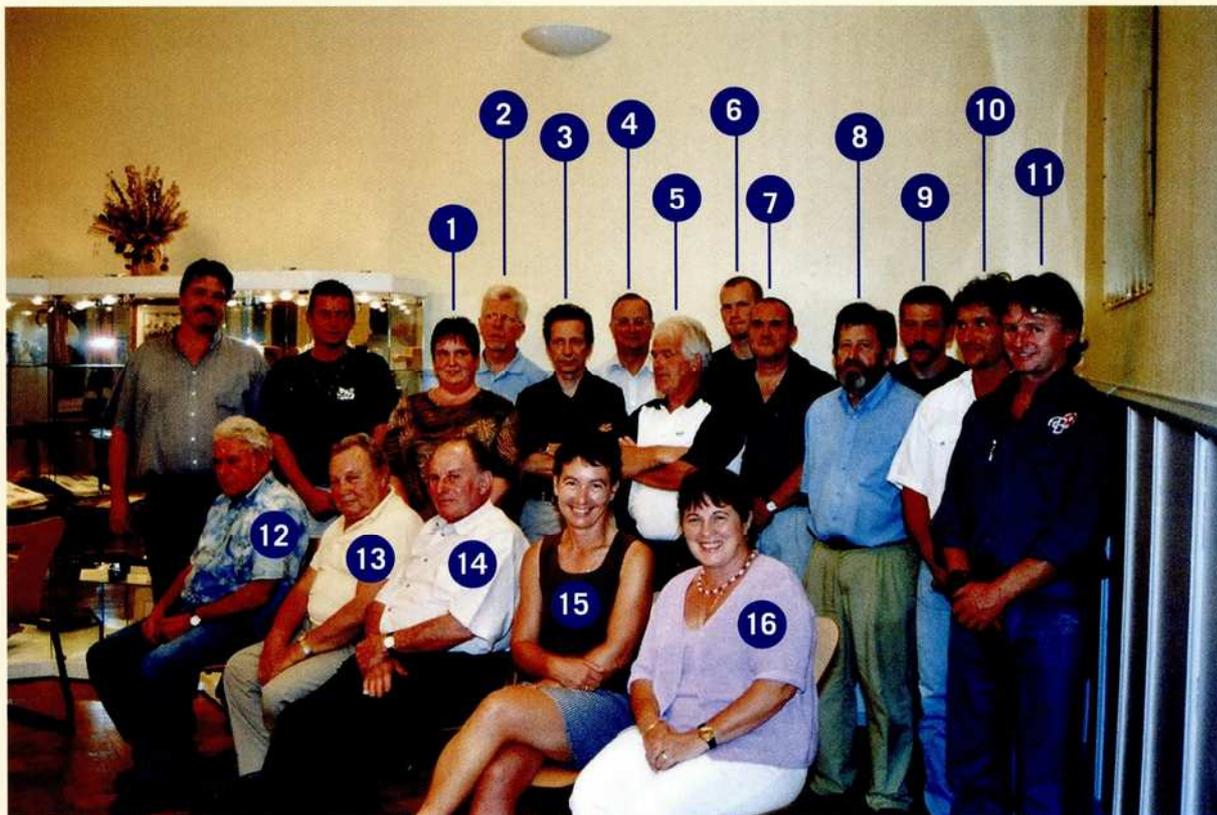
La Maison des Associations



Le projet, conduit par un comité de pilotage réunissant des membres du conseil et des représentants des principales associations utilisatrices, a été suivi au fur et à mesure de son avancement, tout au long de l'année 2004.

L'inauguration aura lieu le 14 mai 2005 à 10 heures et sera suivie d'une après-midi portes ouvertes (de 14 h 30 à 17 h) pour permettre à tous ceux qui le désirent de découvrir cette nouvelle structure.





Découvrez les responsables de nos associations :

- | | | |
|----|----------------------|---|
| 1 | Bernadette GIACALONE | Club du 3 ^e Age "Marguerite Weiss" |
| 2 | Fernand SCHWANDER | Musique Municipale |
| 3 | Philippe JEANTON | Société de Gymnastique |
| 4 | Alain SCHMITT | Société de Quilles "Thur Rial" |
| 5 | Charles GROSS | Tennis-Club |
| 6 | Florent STUDER | Association des Jeunes |
| 7 | Raymond LERCH | Au Fil de la Vie |
| 8 | Robert PAGES | Ecurie de la Thur |
| 9 | Pascal TSCHAEGLÉ | Amicale des sapeurs-pompiers |
| 10 | Patrick DEL MEDICO | Judo-club "Samouraïs" |
| 11 | Philippe AUER | Football |
| 12 | Albert MUNSCH | Société de pêche
"Les Amis de l'Étang du Kerlenbach" |
| 13 | Marcel ROGUET | Souvenir Français |
| 14 | Roger ZERRINGER | Union Nationale des Combattants |
| 15 | Annie MARQUAT | Groupe Escalade "CAF" |
| 16 | Denise STUCKER | Association des Donneurs de Sang |

Manquent sur la photo :

- René THROO
Association des Arboriculteurs
- Richard ANDERHALT
Chorale Ste Cécile
- Gérard HOLDER
Conférence St Vincent de Paul
- Jean MAGNIN-ROBERT
Conseil de Fabrique
- Marie-Françoise HEINRICH
Association des Ecoles
- Luc BRAUN
Groupe Folklorique "Dampf'Pflila"
- Pierre REBISCHUNG
Sapeurs-Pompiers



Réunion de travail de la commission
"Vie Associative"

Le samedi 4 décembre 2004, BITSCHWILLER a rendu hommage aux soldats de la 1^{ère} Armée Française qui l'ont affranchi du joug nazi il y a soixante ans. Ils étaient partis d'Afrique, ont participé aux rudes combats de la campagne d'Italie, débarqué en Provence, remonté la vallée du Rhône, avant de se retrouver aux portes de l'Alsace où ils durent affronter un ennemi galvanisé par l'énergie du désespoir. Trente ans à peine après les terribles combats de l'hiver 1914/1915 nos montagnes ont à nouveau été le théâtre d'affrontements meurtriers.



Les 14 victimes civiles tuées durant les combats de la libération et les 40 jeunes Bitschwillois morts à la guerre, dont la plupart ont connu le sort tragique des «malgré-nous», ont été associés à cet hommage.

En leur mémoire à tous, une émouvante cérémonie s'est déroulée au monument aux morts avec la participation de deux de nos libérateurs, MM. Jean RIVIERE et Pierre LAVAL. Les enfants de l'école élémentaire, auxquels la signification et la portée de ces événements avaient été expliquées quelques



jours auparavant par M. Roger ZERRINGER, président de la section locale des anciens combattants, ont été associés au dépôt de gerbe. Cette cérémonie est ainsi devenue un temps fort dans l'œuvre de transmission de mémoire entre les acteurs et témoins de la libération et les générations nouvelles qui en conserveront les leçons.

Ce 60^e anniversaire, tous en étaient conscients, constituait l'ultime grande occasion de remercier les libérateurs encore présents parmi nous dont les rangs ne cessent, hélas, de s'éclaircir au fil des ans. C'est dans ce contexte un peu particulier que de très nombreux Bitschwillois ont tenu à participer à cette cérémonie qui a eu lieu en présence de M. Jean-Luc REITZER, Député du Haut-Rhin et de M. Gérard ONIMUS, Président de l'UNC sous-groupe de Thann.



Un bel automne à la Maison de Retraite "Jules Scheurer" de Bitschwiller-lès-Thann

Septembre a démarré très fort : une journée au Music Hall de Kirrwiller, en compagnie de résidents de la Maison de Retraite Henri Vergnet de Thann.

Un voyage fort agréable sur les routes de l'Alsace bossue ; un repas succulent et, clou de la journée, un spectacle haut en couleurs ! De belles danseuses, toutes de plumes (dé)vêtues, un magicien magistral, des motards vrombissants dans des tourbillons de lumières et paillettes. Une journée qui restera gravée dans les mémoires...



Pas le temps de se reposer, octobre arrive en même temps que le vin nouveau... Un beau décor, du lard, du raisin et des noix et un accordéoniste : la soirée est partie !

Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants de Thann se sont joints aux résidents pour préparer le Tournoi Sportif : jeux de basket, de billard, de fléchettes, le tout dans la bonne humeur. Un goûter pris en commun a permis de mieux faire connaissance et de se promettre de recommencer...



On prépare activement les décorations des prochaines manifestations : avec l'aide de Véronique et Ivan, des bénévoles dévoués et imaginatifs, les petites mains encore habiles préparent des centres de table, des paquets à camoufler sous le prochain sapin de Noël, des Linzertorte.

Ces dernières obtinrent le Premier Prix lors du Tournoi Intercommunal des Aînés ; cette manifestation, organisée conjointement par les Maisons de Retraite «Jules Scheurer», «Henri Vergnet» de Thann et «Les Cigognes» de Cernay, a permis de se confronter amicalement dans des jeux de toutes sortes et de passer une journée bien sympathique.



Pour chasser les idées noires en ce début de mauvaise saison, les pensionnaires ont fêté Halloween. Bien entendu, les enfants étaient de la partie ; on ne refuse pas une occasion de recevoir des bonbons ...!



C'est Saint Nicolas qui a le privilège de clôturer l'automne. Et pas question de déguster les manalas sans chanter «Saint Nicolas, Patron des écoliers».

Pour tout renseignement :

Maison de Retraite
41, rue Joffre
68620 Bitschwiller-lès-Thann
Tél. : 03 89 37 67 00



Sapeurs-pompiers de Bitschwiller

La parole au chef de corps



Section des jeunes sapeurs-pompiers (J.S.P.) de Bitschwiller-lès-Thann

Depuis quelques années déjà, le centre de première intervention de Bitschwiller comptait dans son effectif quelques jeunes. Mais c'est en 2002 que nous avons décidé de créer la section de J.S.P.. Aujourd'hui nous avons un effectif de 13 jeunes, encadrés par 5 formateurs. Nous consacrons deux samedis après-midi par mois aux cours théoriques et pratiques.

Pourquoi créer une section de J.S.P.

Pour nous c'est la meilleure façon de faire connaître le rôle du sapeur-pompier dans la vie de tous les jours. Les jeunes ont une grande motivation et un réel plaisir à venir s'entraîner. Mais un centre de première intervention se doit aussi d'assurer l'avenir, car ne dit-on pas que l'avenir passe par la jeunesse ?

Comment devenir J.S.P.

Il faut être âgé entre 10 et 16 ans, avoir une bonne condition physique, aimer le sport et le contact avec les autres.

Adresse :

Centre de première intervention
rue de l'école
le samedi après-midi

Chef de centre

REBISCHUNG Pierre

Responsable JSP

HYORDEY Régis



AU FIL DE LA VIE



Au Fil de la Vie est une association de parents et d'amis bénévoles, au service de personnes en situation de handicap mental, et de leurs familles.

L'association gère 4 établissements :

- **L'Institut Médico Educatif** - IME Jacques HOCHNER à Thann, qui accueille 53 enfants, encadrés par 30 salariés.
- **Le Centre d'Aide par le Travail** - CAT du Rangen à Thann, qui permet à 44 ouvriers de s'insérer par le travail, épaulés par 15 salariés.
- **Le Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile** - SESSAD «les Enfants d'abord» à Thann, pour la prise en charge des enfants et l'assistance aux familles dès la connaissance du handicap, par 5 salariés qui accompagnent 10 enfants.
- **La Maison EMILIE** à Malmerspach, lieu de vie pour 35 résidents adultes, assistés par une équipe de 27 salariés.



L'association a son siège à Bitschwiller-lès-Thann, au 4 rue des Vosges, avec une permanence tous les lundis de 17 à 18 h.

Une des priorités de l'association était de trouver refuge dans ses propres locaux, qui devait permettre une autonomie optimale, de créer un lieu de travail et de rencontre.

L'ancienne agence du Crédit Mutuel du Pays de Thann située dans la commune était à vendre, et correspondait exactement aux besoins. L'acquisition de ces locaux a pu se réaliser grâce aux conditions de vente accordées par la Caisse Crédit Mutuel Pays de Thann et à l'engagement de bénévoles qui ont effectué tous les travaux, ainsi que des fournisseurs qui ont pratiqué des tarifs préférentiels.

Contact :

M. Roland ORTLIEB, Président,
Tél.: 03 89 37 21 73

M^{me} Michèle BRUCKER, Responsable de la commission famille,
Tél.: 03 89 82 82 16

LES BOUCHONS D'AMOUR

Nous avons à BITSCHWILLER une collecte de bouchons plastiques de différentes bouteilles, qui sont vendus à un recycleur, pour la somme de 120 € la tonne.

Cet argent permet à l'association "un bouchon - un sourire" de financer du matériel pour handicapés, ainsi que des opérations humanitaires (création d'un orphelinat à Madagascar)

Vous pouvez aider cette association en contactant Madame Isabelle BOUJEANT - 36 a rue des Vosges
Tél. 03 89 37 14 04.

Bouchons acceptés = lait - eau - soda - jus de fruits - bière.

**Bouchons refusés = produits ménagers - vin - médicament - bouchons sports
bouchons de boissons chocolatées.**

Quelques informations :

1 sac de 100 L représente 10 à 12 kg

1 chargement de camion représente 800 sacs de 100 L.

Collectés à ce jour : 35 camions depuis le 25/01/02.



Association
" Un Bouchon : Un Sourire "



vie communale : quelques temps forts

Monique BIDERMANN quitte la Mairie

En fonction à la Mairie depuis le 1^{er} avril 1990, Monique BIDERMANN a demandé sa mise en disponibilité à compter du 1^{er} mai 2004.

Monique BIDERMANN, qui avait débuté sa vie professionnelle en 1971 en qualité d'auxiliaire de bureau à la mairie de La Guérinière (Vendée), avait été recrutée par le maire de l'époque, Roger LUTRINGER. Elle a été promue adjoint administratif principal de 2^e classe puis de 1^{ère} classe le 1^{er} juillet 1994.

Une sympathique réception a été organisée dans la grande salle de la mairie en présence des membres du conseil municipal, de l'ensemble du personnel communal et des maires et adjoints honoraires.

En souvenir des années passées à la mairie de Bitschwiller-lès-Thann, Pierre Walter a remis à Monique BIDERMANN, qui retourne dans sa région d'origine, la Vendée, un magnifique bouquet de fleurs et un tableau en émaux de cuivre de Marcel WERDERER.



Les 80 ans de Pierre ROSSI, adjoint honoraire

Pierre WALTER, entouré des membres du conseil municipal, des employés communaux et de ses prédécesseurs Roger LUTRINGER et Roger ZERRINGER, a honoré Pierre ROSSI, adjoint au maire honoraire, à l'occasion de ses 80 ans.

Né le 21 mai 1924 à Bitschwiller-lès-Thann, Pierre ROSSI a épousé, le 14 février 1947, jour de la Saint-Valentin, Eugénie KRUST. Le couple a deux enfants, Claudine et Jean-Pierre qui leur ont donné quatre petits enfants.

Pierre ROSSI a appris le métier de modelleur à la FAMT. Il y a gravi tous les échelons, pour terminer sa carrière comme chef d'atelier.

Il est entré au conseil municipal en 1965 et y a effectué quatre mandats en tant que conseiller municipal et le dernier mandat en tant qu'adjoint. Il a été délégué au Comité du Syndicat Intercommunal à vocation multiple de 1965 à 1995 et délégué au sein du Comité du Syndicat de la Moyenne Thur au cours de son cinquième mandat.

Pierre ROSSI a été l'un des fondateurs de la station du jus de pommes et a été membre pendant vingt ans de l'amicale des pêcheurs du Kerlenbach.



Le départ en retraite de Nicole METHIA

Strasbourgeoise de naissance, Nicole METHIA, est entrée dans l'enseignement à l'âge de 19 ans.

Remplacante durant quatre années dans différentes écoles de Strasbourg, elle est titularisée lors de son affectation à l'école Mauss au Polygone. En 1977, elle fait partie de l'équipe d'instituteurs qui assure le démarrage de l'école Ampère à Strasbourg.

En 1982, elle épouse Gilbert METHIA et quitte le Bas-Rhin pour la vallée de Thann. Par le fruit du hasard, elle retrouve en tant que voisin dans la commune, en 1989, Jean SCHIBI, l'inspecteur qui lui signa en janvier 1969 son premier rapport d'inspection.

Après avoir enseigné durant sept ans à l'école du Blosen, elle rejoint l'école maternelle de Bitschwiller où elle va achever quinze ans plus tard, sa carrière de professeur des écoles.

C'est dans la grande salle de la mairie que Pierre WALTER, entouré de son conseil municipal, des collègues de travail de Nicole METHIA et du personnel communal, a honoré son départ à la retraite. Elle s'est vu remettre un tableau d'émaux représentant une scène forestière en automne œuvre de l'artiste Marcel Werderer.

Très émue, Nicole METHIA a eu cette belle déclaration : *"j'ai exercé un métier qui me passionne, le plus beau métier du monde."*



ACTUALITES

Ils nous ont quittés

L'année 2004 a été endeuillée par le départ de deux personnalités marquantes de la vie de notre village.

Monsieur l'Abbé Hubert FISCHER nous a quittés le 27 mai 2004 à l'âge de 68 ans.

Nommé à Bitschwiller en 2000, il fut très apprécié des paroissiens, notamment des jeunes de la Profession de Foi qui garderont entre autres souvenirs, les moments de convivialité passés dans sa ferme vosgienne.

Toute sa vie fut consacrée aux autres, notamment les plus démunis, au service desquels il s'était mis lors de son séjour à Madagascar en 1970.

Il œuvra de Saint-Amarin à Village-Neuf, puis à Willer, Goldbach et Bitschwiller : une charge de travail importante à laquelle se rajouta celle liée au poste de curé-doyen du secteur de Thann de 1979 à 2001.

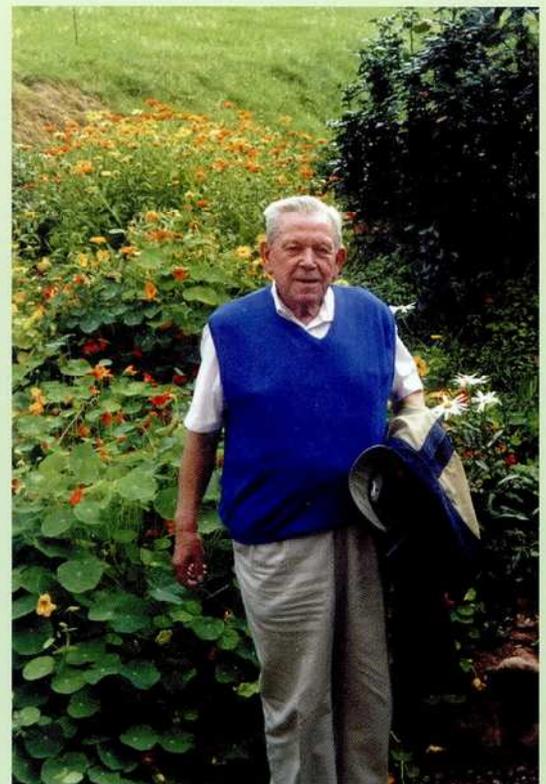
Affaibli par la maladie qui l'avait obligé à cesser ses fonctions dès les premières semaines de 2003, il avait souhaité rester à Willer-sur-Thur, au cœur de ses paroisses qu'il affectionnait et proche de ses nombreux amis et connaissances, auprès de qui il laisse un grand vide.

Né à Westhalten le 1^{er} avril 1923, jour de Pâques, **Monsieur l'Abbé Edmond SCHATZ** fut ordonné prêtre en 1950. Après quelques années passées à Riedisheim et Mulhouse, il exerça son ministère à Bitschwiller, partageant notre quotidien de 1964 à 1981.

Il était très proche des habitants, notamment des jeunes, dont beaucoup se souviennent encore avec plaisir des sorties qu'il organisait pour eux chaque année ou des parties de baby-foot au presbytère.

En 1981, il fut appelé à assurer la fonction de curé-doyen de Neuf-Brisach jusqu'en 1995 où, nommé prêtre-coopérateur, il s'installa à Burnhaupt-le-Bas.

Attentif à chacun, il était passionné de tout. Homme de cœur au service de l'Eglise, il a su, toute sa vie durant, rassembler fidèles et amis et ce, jusqu'à sa mort le 18 novembre 2004.





Après une présentation du commerce et de l'artisanat dans les précédents bulletins, voici cette année un aperçu du secteur du tourisme à Bitschwiller.

Ce secteur regroupe les restaurants, hôtels, gîtes, cafés et discothèques. Quel est le point commun de ces établissements ? Recevoir du public dans la convivialité et dans de bonnes conditions de sécurité.

Les établissements de Bitschwiller répertoriés à l'Office de Tourisme du Pays de Thann et à la CCI Sud Alsace Mulhouse sont les suivants :

Restauration traditionnelle

Restaurant de la Gare	1 route Joffre	Tél. 03 89 37 03 16	Restaurant - Café
Le Valentino	12 rue du Rhin	Tél. 03 89 37 02 64	Restaurant - Pizzeria
La Fourmi	Col du Hundsruck	Tél. 03 89 38 86 02	Auberge - débit de boisson
Ferme auberge du Thannerhubel		Tél. 03 89 38 11 93	Ferme auberge

Chambre d'hôtes et meublés de tourisme

Bernard Gully	27A rue du chemin de fer	Tél. 03 89 37 13 91	- 2 étoiles - 4 personnes
Oscar Ruffio	33 rue du chemin de fer	Tél. 03 89 37 24 57	- 2 étoiles - 2 personnes
Nadine Schoule	17 b rue Joffre	Tél. 03 89 37 56 93	- 3 étoiles - 6 personnes
Ferme auberge du Thannerhubel		Tél. 03 89 38 11 93	- dortoir de 20 lits
Refuge du Ski Club Vosgien de Thann		Tél. 06 75 74 54 69	- dortoirs - 29 lits

Cafés - Restauration rapide

Café de la Poste	18 rue du Rhin	Tél. 03 89 37 17 02	Débit de boisson, jeux et vidéo
Le Billy's	4 rue de Vosges	Tél. 03 89 37 34 06	Salon de thé - dépôt de pain
Cafétéria du Super U	53 rue du Rhin	Tél. 03 89 37 70 73	Cafétéria

Discothèque

Nikita	51 rue du Rhin	Tél. 03 89 37 43 01
--------	----------------	---------------------

Ces établissements emploient environ 30 salariés, soit environ 5 % des emplois existants dans la commune de Bitschwiller.

Ils sont principalement situés à proximité immédiate de la RN 66 d'une part et dans le massif du Thannerhubel d'autre part. Le Thannerhubel, haut lieu du tourisme du Pays de Thann, offre également un remontepente exploité par le Ski Club Vosgien de Thann.

A ces établissements professionnels, il faut aussi ajouter les aménagements municipaux ou associatifs : 2 abris forestiers (Vogesapfad et Becherkopf) ainsi que l'étang de pêche du Kerlenbach.

Il n'y a plus actuellement de chambres d'hôtel à Bitschwiller mais ce manque est en voie d'être comblé : l'auberge de la Fourmi a en effet le projet de créer 11 chambres d'hôtel en complément de l'auberge actuelle.

Pour illustrer les talents de nos restaurateurs, nous vous invitons à découvrir leurs recettes sur la page suivante.



SOUPE AUX MOULES

Recette de l'Auberge de la Fourmi

Pour 6 personnes : 1 kg de moules surgelées - 5 carottes - 1/2 céleri - 2 blancs de poireaux - 10 cl de vin blanc - 50 grammes de beurre - 25 cl de lait - 10 cl de crème - fumet de poissons - sel - poivre - safran

Faites cuire les moules surgelées dans le fumet, puis réservez le jus de cuisson.

Dans un faitout, faites blondir l'échalotte ciselée, dans du beurre.

Ajoutez les carottes et le céleri rapés, ainsi que les blancs de poireaux en tronçons très fins.

Laissez revenir tout doucement, ajoutez le sel, le poivre et le safran puis le vin blanc (cuisson à feu très doux).

Dans une casserole, faites une béchamel avec la moitié du jus de cuisson des moules et la moitié du lait (béchamel liquide).

Ajoutez les moules cuites et la béchamel dans les légumes cuits (pas trop).

Rectifiez l'assaisonnement et ajoutez au dernier moment la crème fraîche.

EPAULE D'AGNEAU FARCIE À LA PROVENÇALE ET SA COCOTTE DE LÉGUMES PRINTANIERES

Recette du Restaurant de la Gare

Pour 6 personnes : Préparation : 30 minutes pour l'épaule et 30 minutes pour la cocotte de légumes.

Cuisson : 1 h 30 mn pour l'épaule et 50 minutes pour les légumes.

Ingrédients

Pour la viande : 1 épaule d'agneau - 100 g de mie de pain - 10 cl de lait - 3 oignons - 50 g de beurre - 3 gousses d'ail - 100 g de chair à saucisse - 100 g de viande hachée - 1 œuf - 2 tomates - ciboulette - persil - basilic thym laurier - herbes de Provence - huile - 10 cl de bouillon de viande - sel - poivre.

Pour la cocotte de légumes : 1 kg de petits pois - 250 g de haricots verts - 400 g de carottes nouvelles - 400 g de petits navets nouveaux - 1 botte de petits oignons - 1 poireau - 200 g de lardons - 75 g de beurre - 1 cœur de laitue sel - poivre.

Pour l'épaule d'agneau farcie à la Provençale :

Désossez l'épaule ou demandez à votre boucher de le faire.

Mouillez la mie de pain avec le lait et laissez-la gonfler. Pelez les oignons et hachez-en un. Hachez finement la ciboulette, le basilic, le persil. Coupez les tomates en cubes.

Faites fondre 25 g de beurre dans une casserole. Ajoutez l'oignon haché et faites-le cuire à feu doux pendant 5 minutes, jusqu'à ce qu'il soit légèrement coloré. Pelez et hachez l'ail. Ajoutez-le dans la casserole avec le mélange d'herbes hachées ainsi que le thym, le laurier et les tomates en dés. Laissez cuire 5 minutes et réservez au frais.

Mélangez à part la chair à saucisse, la viande hachée et la mie de pain trempée de lait. Ajoutez le mélange d'oignon et d'aromates froids cuits auparavant. Pétrissez le tout jusqu'à obtention d'une masse homogène.

Liez cette farce avec l'œuf, salez et poivrez-la. Posez la farce sur l'épaule désossée et aplatie. Roulez l'épaule pour enfermer la farce et ficelez-la.

Huilez un plat à four. Posez la viande dedans et ajoutez les oignons restants finement émincés ainsi que le reste du beurre en parcelles.

Faites cuire au four à 220°C, en retournant l'épaule toutes les 20 minutes, pendant une heure.

Baissez le four à 200°C, ajoutez le bouillon de viande et poursuivez la cuisson pendant 30 minutes. Servez l'épaule défilée, coupée en tranches, arrosée de son jus de cuisson.

Pour la cocotte de légumes printaniers :

Ecossez les petits pois. Equeutez les haricots verts. Pelez les carottes et les navets, coupez-les en dés. Lavez le poireau. Faites blanchir les lardons 3 minutes à l'eau bouillante puis égouttez-les.

Faites fondre le beurre dans une cocotte et faites revenir les lardons doucement sans coloration. Ajoutez les carottes et les oignons. Remuez sur feu doux pendant 3 minutes.

Ajoutez les petits pois, les haricots et les navets. Mouillez avec 10 cl d'eau. Salez et poivrez selon votre convenance. Portez à ébullition, couvrez la cocotte et baissez le feu. Laissez mijoter pendant 30 minutes en remuant de temps en temps.

A mi-cuisson, ajoutez le cœur de laitue coupé en quatre.

Servez dans la cocotte, en garniture de l'épaule d'agneau.

SOUFFLE AU GRAND MARNIER

Recette du Restaurant VALENTINO

Pour 6 personnes : 20 minutes de préparation - 40 minutes de cuisson

25 cl de lait - 45 g de sucre - 50 g de beurre - 50 g de farine - 15 g de féculé - 1 sachet de sucre vanillé - 4 œufs - 3 cuillères à soupe de Grand Marnier - 1 biscuit à la cuillère - sucre glace - 20 g de beurre - 15 g de sucre pour le moule - sel

Portez à ébullition le lait avec le sucre. Faites fondre le beurre à feu doux dans une autre casserole.

Dès que le beurre mousse, ajoutez la farine et la féculé de pomme de terre.

Sortez aussitôt du feu - mélangez énergiquement.

Incorporez le sucre vanillé puis versez le lait d'un seul coup.

Portez à ébullition et faites légèrement épaissir cette pâte pendant 3 minutes, sans cesser de remuer à l'aide d'une spatule en bois. Sortez du feu et laissez tiédir.

Séparez les blancs des jaunes d'œufs. Incorporez les jaunes 1 à 1 à la préparation, en mélangeant bien entre chaque jaune. Ajoutez 2 cuillères à soupe de Grand Marnier et mélangez.

Préchauffez le four à 200 °C (thermostat 6).

Battez les blancs d'œufs en neige très ferme, avec une pincée de sel et incorporez-les délicatement à la préparation.

Emiettez le biscuit et imbibe-le du reste de Grand Marnier.

Beurrez et sucrez l'intérieur du moule. Versez-y la moitié de la préparation. Parsemez de biscuit imbibé et versez le reste de la préparation par-dessus.

Enfournez et faites cuire 30 minutes, jusqu'à ce que le soufflé soit bien gonflé. Servez aussitôt.



Le hêtre (*fagus sylvatica* - die BUCHE)

Noms usités : FOYARD- FAYARD- FAUX – FAOU

C'est un grand arbre pouvant atteindre 35 mètres de hauteur et un diamètre de 2 mètres. Sa longévité est de 200 à 250 ans, mais l'arbre est souvent taré bien avant ; aussi la durée de rotation normale est-elle de 120 à 140 ans avec un diamètre objectif de 55 à 60 cm.

Le tronc est droit et se prolonge dans la cime ovoïde très régulière ; grosses branches obliques se divisant jusqu'à une ramification dense finalement horizontale. Rameaux alternes, fins et lisses.

Les bourgeons sont allongés et pointus avec des écailles glabres, brun clair, bien collées les unes aux autres. (A)

L'écorce est lisse et peu épaisse toute la vie de l'arbre, à peine gerçurée sur vieux sujets ; gris clair marbrée de taches claires ou au contraire noires et grumeleuses (lichen). Elle est très fragile et cicatrise difficilement.

Feuilles alternes, pétiolées, ovales, entières, molles mais un peu coriaces et ondulées quand elle poussent en pleine lumière.

Les fruits appelés faines sont mûrs en octobre.

Ces faines ont une forme de pyramide triangulaire, sont de couleur brune et sont serrées par 2 dans une enveloppe dure, hérissée d'aspérités, qui s'ouvre en 4 valves. Ces faines donnent une huile comestible mais servent surtout de nourriture à de multiples oiseaux (grandes bandes de pinsons du nord en hiver). (B)

Germination épigée au début de l'été (développement au-dessus du sol comme les haricots) avec 2 cotylédons opposés en forme de reins, charnus et verts et 2 premières feuilles opposées également. (C)

(A)



(B)



(C)



Sortie commune Willer/Bitschwiller, le 17 octobre

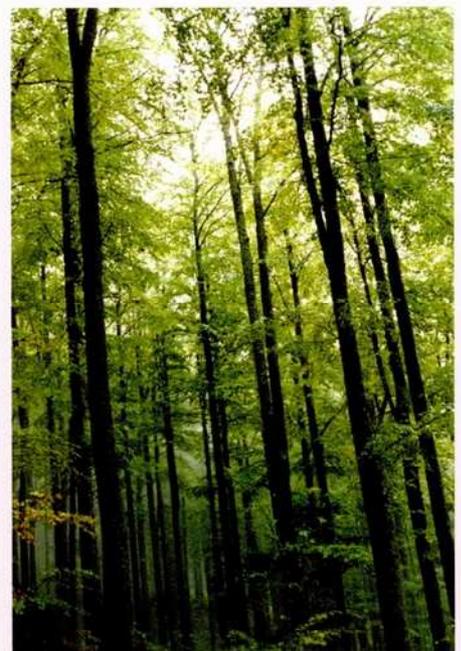
Le hêtre fournit un bois sans aubier distinct (sauf apparition du coeur rouge sur les bois âgés), homogène, assez lourd et dur, blanc à rougeâtre, ayant de bonnes propriétés mécaniques mais peu résistant aux chocs et peu durable à l'air, s'il n'est pas traité. Impropre à la charpente, ses utilisations sont cependant nombreuses : mobilier, parquets, emballage, chauffage (en nette régression vu la baisse constante du chauffage au bois, peut-être les nouvelles formes de chauffage collectif avec des plaquettes vont-elles inverser la tendance ?). Les plus beaux bois sans nœuds, peu denses, c'est-à-dire ayant poussé rapidement, sont déroulés pour donner des placages ou des bois recomposés (lattes de sommier, ou des cageots à fruits).

C'est un arbre exigeant en humidité atmosphérique (pluviosité régulière, brouillards) mais s'adaptant à toute roche-mère pourvu que le sol soit suffisamment drainé. Il ne craint pas le froid mais les pousses et les fleurs sont sensibles aux gelées tardives. Il se développe chez nous en plaine (Sundgau) ou dans l'étage montagnard de 400 à 1300 m, subordonné au sapin jusqu'à 1000 m, pur ensuite.

Ses semis aiment l'ombre, les jeunes plants la supportent longtemps, ce qui fait du hêtre un auxiliaire important dans le passage d'un peuplement monospécifique à un peuplement mélangé.

Essence feuillue principale de la forêt de Bitschwiller dont il occupe 29 % de la surface, le hêtre est omniprésent. Presque pur dans certains peuplements d'altitude (parcelle 43 : en 1994, 90 % des 2622 arbres répertoriés pour 86,64 % des 6813 m³ inventoriés), il se mélange au sapin ou au chêne dans la partie basse de la forêt. Sa régénération très dynamique et son peu d'appétence pour la grande faune (cerf, chevreuil, chamois) font que le hêtre remplace de plus en plus d'autres essences et doit même être un peu freiné, si l'on veut maintenir du sapin ou du chêne.

L'arbre a un ennemi : une cochenille (*cryptococcus fagisola*) dont la présence se traduit par l'apparition de taches blanches sur le tronc suivie de la mort de l'arbre. Un autre ennemi vient de se manifester, qui s'approche de nos régions en provenance de la Belgique et virulent en Lorraine déjà : un scolyte comme il en existe pour les sapins et les épicéas (bostryche). Les prix s'en ressentent déjà, étant donné le volume important abattu pour cette raison en Lorraine et en basse Alsace.



Jean-Jacques GUTH



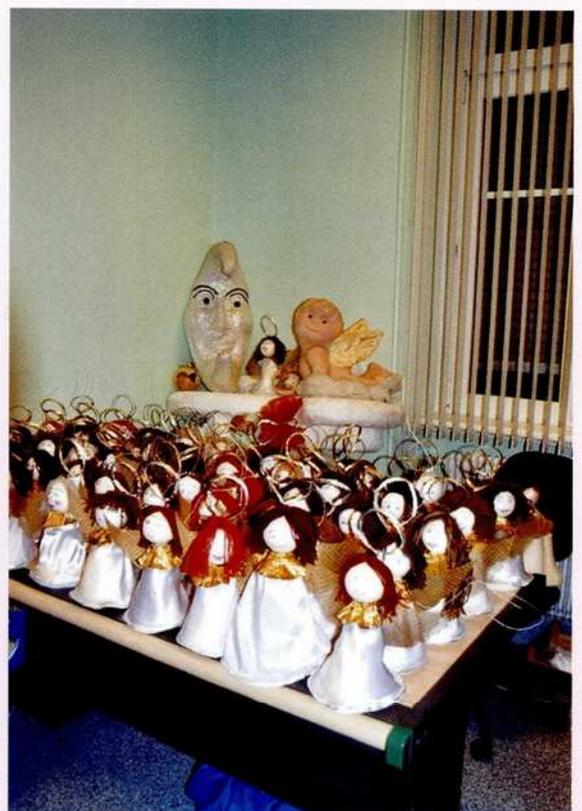
Noël des Aînés



La commission de décoration de notre sapin communautaire



VARIETES



Bitschwill'Art

Il n'est plus nécessaire de présenter cette manifestation dont ce sera la cinquième édition. Il y a quelques années, le succès remporté par cette exposition, aussi bien par le nombre d'exposants que par le nombre de visiteurs, a conduit les organisateurs à poursuivre l'expérience.

Le thème retenu pour cette année sera :

Forêt ou Nature

Ils encouragent les anciens exposants à confirmer leur participation et invitent tout particulièrement les artistes, nouveaux venus dans notre village.

Toutes les formes d'art seront acceptées :

- toutes techniques de peinture (huile, acrylique, aquarelle,...) sur tous supports : toile, papier, bois, soie, céramique, etc...
- dessins, crayons, pastels
- sculptures (verre, pâte à sel, bois, céramique,...)
- tricot, broderie, canevas,...
- ébénisterie
- art floral
- art culinaire
- photos
- etc...



Si vous êtes intéressé(e)s, veuillez retourner le talon ci-joint au Secrétariat de la Mairie de Bitschwiller avant le 10 avril 2005. Les organisateurs ne manqueront pas de vous contacter pour vous informer des détails de l'exposition.

Distinctions communales

Comme il est de coutume, la fête de Noël du personnel communal a servi de cadre à la remise de médailles. Monsieur le Maire s'est fait un plaisir de remettre la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à cinq agents communaux.

La médaille de vermeil a été décernée pour trente années de service à Gérard Walter, directeur des services de la mairie depuis le 1^{er} janvier 1974, et à Mahfoud Mokhtari, membre de l'équipe technique communale depuis le 16 juillet 1973.

La médaille d'argent (20 années de service) a été remise à Marie-Reine Granet, qui s'occupe de l'entretien des locaux de la mairie depuis avril 1984, à Brigitte Rebischung, membre de l'équipe d'entretien de l'école depuis septembre 1983 et à Patrice Millet, policier municipal, membre de la fonction publique territoriale depuis le 1^{er} avril 1984.



• APPAREILS DE CHAUFFAGE

Les obligations d'entretien et de ramonage

L'arrêté préfectoral du 27 décembre 1985 fixe les obligations suivantes pour les appareils de chauffage :

Au moins deux fois par an : vérification, réglage et ramonage (et trois fois par an pour les chaudières collectives).

Au moins une fois par an pour les appareils à gaz : contrôle de vacuité des conduits spéciaux ou tubés.

• LE RELAIS DES 13

Vous êtes assistantes maternelles, agréées ou non, vous désirez faire garder votre enfant, le Relais d'Assistants Maternelles se propose de répondre à vos préoccupations dans ce domaine.

Le Relais d'Assistants Maternelles

17, Faubourg des Vosges

68800 THANN

Tél. : 03 89 38 61 44 ou 03 89 37 74 31

• COLLECTE DES ENCOMBRANTS EN PORTE À PORTE

Suite à quelques problèmes, la société VIDOR précise que :

L'inscription pour tout enlèvement est obligatoire (N° vert : 0 800 39 55 46) + description des objets.

Les encombrants doivent être présentés devant les immeubles ou à l'entrée des voies inaccessibles aux camions.

Sont considérés comme encombrants les objets nécessitant 2 personnes pour être soulevés.

- **La Direction Générale des Impôts** a mis en place un centre d'appels «**IMPÔTS SERVICE**» dans le but de répondre à toute question concernant la fiscalité.

«**Impôts Service**»

Tél. : 0 820 32 42 52

De 8 h à 22 h en semaine

De 9 h à 19 h le samedi

• Association APOM

L'association APOM – Association Pour l'Oncologie Multidisciplinaire (c'est-à-dire touchant toutes les formes de cancer) a été créée en 2001 avec le soutien des Médecins Oncologues des Hôpitaux de Mulhouse.

Les fondateurs et membres actifs de l'association APOM sont tous d'anciens malades du cancer

qui bénéficient d'une rémission et à plus long terme, d'une guérison.

L'association APOM se tient à la disposition de tous les malades ou membres de leur famille désirant communiquer avec d'autres malades ou simplement avoir des renseignements sur le vécu de ceux-ci.

Permanence au Service d'Oncologie-Radiothérapie à l'Hôpital Emile Muller à Mulhouse, chaque mardi de 9 h à 12 h.

Ecoute téléphonique : Tél. : 06 60 73 31 51

• VOTRE CHIEN ET VOUS

La Direction départementale des Services Vétérinaires du Haut-Rhin a réalisé un document d'information à l'attention des propriétaires et candidats à la propriété d'un chien dont voici les principaux extraits :

N'achetez pas un chien sur un coup de cœur. Demandez conseil à un vétérinaire pour choisir une race qui convienne à votre caractère et à votre mode de vie.

Si vous achetez un chien à l'étranger, renseignez-vous au préalable sur les conditions sanitaires d'importation en France.

La cession et l'acquisition d'un chien d'attaque sont interdites.

N'achetez pas de chien non identifié (l'identification est obligatoire).

Le changement de propriétaire doit être signalé à la Société Centrale Canine.

Si votre chien s'est perdu, appelez la fourrière compétente (coordonnées disponibles à la mairie).

Ne tardez pas : les animaux mis en fourrière y sont maintenus pendant huit jours ouvrés. Passé ce délai, l'animal est considéré comme abandonné et peut être soit euthanasié, soit remis à la SPA.

Les frais de fourrière sont à votre charge.

N'adoptez jamais un chien errant. En vous l'appropriant, vous commettez un vol.

Un chien errant peut être en incubation de rage.

Un chien errant ne peut avoir qu'une destination : la fourrière.

Votre chien a mordu une personne : vous devez le soumettre à vos frais (même s'il est vacciné contre la rage) à trois visites vétérinaires à une semaine d'intervalle, qui sont destinées à rechercher d'éventuels symptômes de rage. Le vétérinaire vous délivre un certificat dont un

exemplaire doit être remis à la personne mordue pour l'information de son médecin ou du centre de traitement antirabique.

Vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre chien : pour certaines destinations, des formalités doivent être accomplies plus de six mois avant le départ.

Renseignez-vous auprès de votre vétérinaire, ou des services vétérinaires de votre département, voire à l'ambassade ou au consulat des pays visités des formalités nécessaires et auprès du Ministère de l'Agriculture des conditions de leur réimportation en France.

Rappelons que parmi les obligations des propriétaires de chiens, figurent notamment celle de ramasser des déjections devant les propriétés d'autrui et sur la voie publique. Les semelles de vos concitoyens vous en seront reconnaissantes

- **Plan d'alerte et d'urgence au profit des personnes âgées et des personnes handicapées en cas de risques exceptionnels.**

L'article 1^{er} de la loi du 30 juin 2004 a institué un plan d'alerte et d'urgence en cas de risques exceptionnels. Le décret du 1^{er} septembre 2004 fixe les modalités de recueil, de transmission et d'utilisation de ces données et précise les informations pouvant être recueillies ainsi que les personnes susceptibles d'être inscrites sur le registre municipal.

Le texte de ce décret est disponible en Mairie à l'intention de toutes les personnes concernées ou souhaitant le consulter.

- **Suite au départ de Madame BIDERMAN, Madame Denise ZUSSY a intégré l'équipe administrative depuis mai 2004.**



- **L'Association Au Fil de la Vie** organise le 28 mai 2005 un **Loto de la chance partagée** à Michelbach.

- **La Jeune Chambre Economique de Thann-Cernay** vous invite le dimanche 24 avril 2005 au **Salon des 1001 Saveurs**. De nombreux exposants vous proposeront leurs produits du Terroir. Rendez-vous de 10 h à 18 h à l'Espace Grün de Cernay. Animation et Baeckaoffa à midi. Réservations au 06.08.80.54.71. Entrée gratuite.

- **En vue de l'organisation d'une réception d'accueil destinée aux nouveaux habitants**, nous invitons les personnes arrivées dans la commune après le 24 mai 2003, à se faire connaître auprès des services de la mairie avant le 30 avril 2005.

- **Un projet pour la mise en place d'un accueil «PERISCOLAIRE» à BITSCHWILLER est d'actualité.** Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

Isabelle CAZZIA – 24, rue du Castel Fleuri

Valérie GIACOMINI au 03.89.37.59.99

Marie-Pierre PENIGAUD au 06.23.38.27.71

Emmanuelle WURSTHEISER au 06.03.51.46.50

• INTERVENTIONS DES SAPEURS-POMPIERS DU 1/1/2004 AU 31/12/2004

ACCIDENTS	8	12,3 %
ANIMAUX	3	4,6 %
DIVERS dont :	8	12,3 %
ECLAIRAGE PUBLIC	1	
RECONNAISSANCE	1	
ASCENSEUR	2	
RECHERCHE D'OBJETS	1	
FUITE DE GAZ	1	
OUVERTURE DE PORTE	1	
CHUTE DE TUILES	1	
INCENDIES dont :	7	10,8 %
INCENDIES		
FEU DE CHEMINEE	3	
FEU DE BROUSSAILLES	3	
FEUX DE SCOOTER	1	
INONDATIONS	8	12,3 %
NIDS DE GUEPES ET FRELONS dont	28	43,1 %
NIDS DE GUEPES	20	
NIDS DE FRELONS	8	
SECOURS A PERSONNES	3	4,6 %
TOTAL GENERAL	65	100 %

Le calendrier des manifestations dans le village

FEVRIER	
06 février	Cérémonie des vœux du Judo Club
09 février	Don du sang à Bitschwiller-lès-Thann
MARS	
13 mars	Groupement Musique Thur Doller
26 mars	Cours de taille d'hiver (arboriculteurs)
26 mars	Tournoi interne de Badminton (AJB)
AVRIL	
03 avril	Concert de printemps à l'église (musique municipale)
10 avril	Concours de pêche à l'étang du Kerlenbach
13 avril	Ouverture de la pêche (carte journalière)
16 avril	Commémoration du 60e anniversaire Stèle Berthold
MAI	
05 mai	Marché aux puces (football club)
08 mai	Cérémonie de l'Armistice
14 mai	Tournoi interne de tennis de table
14 mai	Inauguration de la maison des associations
15 mai	Tournoi vétérans (football club)
21 et 22 mai	Bitschwill'art
JUIN	
01 juin	Don du sang à Willer-sur-Thur
04 juin	Bourse aux armes au profit de l'école de musique
17 et 18 juin	Tournoi intervallée du judo
25 et 26 juin	Tournoi interne de Tennis
25 juin	Feu de la St Jean
Fin juin	Fête de l'Ecole
SEPTEMBRE	
04 septembre	Sortie pédestre
06 septembre	Don du sang à Bitschwiller
07 septembre	Ouverture de la Station de jus de pommes
11 septembre	Fête montagnarde du Thannerhubel
OCTOBRE	
16 octobre	Fête d'octobre
22 octobre	Tournoi open de Tennis de Table (AJB)
NOVEMBRE	
05 novembre	Soirée football
11 novembre	Cérémonie de l'Armistice
12 novembre	Gala de la Musique
20 novembre	Fête de la Sainte Cécile (chorale)
20 novembre	Exposition du Club Marguerite Weiss
DECEMBRE	
03 décembre	Téléthon (AJB)
04 décembre	Fête de Noël des Aînés
10 décembre	Fête de la Sainte Barbe

CALENDRIER DES QUETES

FEVRIER	Gymnastique
MARS	Football-club
AVRIL	Quilleurs
MAI	Judo club
JUIN	Conscrits
SEPTEMBRE	Chorale
OCTOBRE	Musique
DECEMBRE	Pompier

Directeur de la publication : P. WALTER, Maire de Bitschwiller-lès-Thann

Photos première et dernière de couverture : La Maison des Associations

Dépôt légal : 2^e trimestre 2005 - Imprimerie Saillely s.a. - Le Thillot

